

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019



ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Sommaire

p. 4-5

ÉDITOS

p. 7

ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Attractivité des territoires	7
Politique de l'action territorialisée	10
Aménagement du territoire	10
Action transfrontalière, européenne, internationale et Promotion du bilinguisme	13

p. 19

TERRITOIRES ET INFRASTRUCTURES

Routes, transports et déplacements	19
Grands équipements et infrastructures de communication	22
Environnement et Cadre de vie	24

p. 33

SOLIDARITÉ

Enfance, santé et insertion	33
Ressources solidarité	38
Action sociale de proximité	38
Autonomie	39
Maison des Adolescents	41

p. 43

ÉDUCATION, CULTURE ET SPORT

Éducation et jeunesse	43
Culture et patrimoine	43
Actions sportives	46

p. 49

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES

Ressources Humaines	49
Finances	51
Numérique	54
Bâtiments départementaux et logistique	54
Appuis juridique et documentaire	55
Contrôle de gestion et pilotage des politiques publiques	56
Communication	56

Édito DE LA PRÉSIDENTE



L'année 2019 restera assurément gravée dans l'histoire de l'Alsace comme un millésime exceptionnel, celui de son retour sur la scène institutionnelle française grâce à la création, par une loi pleinement adaptée à sa situation et largement adoptée par les deux assemblées parlementaires, de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

C'est une fierté et un honneur pour les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de construire ensemble, avec l'appui massif des Alsaciens, cette nouvelle collectivité qui sera dotée de compétences stratégiques uniques en France. Et c'est une mission aussi exaltante qu'enthousiasmante pour leurs élus et pour leurs collaborateurs, d'en préparer l'entrée en vigueur au 1er janvier 2021.

Les politiques mises en œuvre par le Département du Haut-Rhin en 2019 se sont inscrites dans l'anticipation de cette échéance de première importance, en adoptant d'ores et déjà les priorités de la future collectivité alsacienne, à savoir :

- La solidarité, à travers un engagement permanent et encore renforcé en faveur des plus vulnérables de nos concitoyens,
- La citoyenneté, grâce en particulier à l'intensification de la stratégie PRÊT destinée à favoriser la réussite éducative, mais aussi l'épanouissement personnel de nos jeunes.
- La proximité, par d'ambitieux dispositifs d'accompagnement de nos nombreux partenaires publics et associatifs, afin de développer l'attractivité de nos territoires,
- Et enfin l'efficacité, celle avec laquelle notre assemblée cherche sans cesse à gérer les moyens qui lui sont confiés par les Haut-rhinoises et les Haut-rhinois, conformément au pacte financier conclu avec eux.

Ce modèle de gestion « à l'alsacienne », fait à la fois d'un souci de rigueur et de réalisme, d'une envie d'excellence et de pragmatisme, d'un besoin de progrès et de dynamisme, nous comptons bien l'apporter à la Collectivité européenne d'Alsace. Parce qu'il répond à l'attente des Alsaciens d'un service public de grande proximité et de haute qualité. Un service public permettant à chacune et à chacun de se sentir pleinement citoyenne, pleinement citoyen. Et à chacun de nos territoires, de se savoir pleinement reconnu et soutenu.

Nos collaboratrices et collaborateurs sont pleinement mobilisés pendant toute l'année pour rendre possible cette solidité de notre gestion. C'est d'ailleurs leur engagement exemplaire qui a notamment permis à notre département de surmonter la dramatique crise sanitaire de début 2020.

C'est ce même engagement qui les conduira, dès 2021, à travailler main dans la main avec leurs homologues bas-rhinois, pour faire avancer et pour faire gagner l'Alsace. Ils ont pour cela toute ma confiance et toute ma reconnaissance.

Brigitte Klinkert
Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin

Édito DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES



L'administration départementale a, en 2019 encore, initié et réalisé de nombreux projets ambitieux, novateurs et audacieux, dans tous ses champs de compétences.

En effet, nos services ont œuvré tout au long de l'année en assurant l'exécution et le développement des priorités essentielles que sont pour notre collectivité, la défense de l'emploi, le développement des territoires, l'épanouissement de la jeunesse, la réussite de la transition énergétique et de la mobilité douce et bien entendu la consécration de la solidarité à l'égard de nos concitoyens en situation de précarité ou de fragilité.

Quels que soient les secteurs d'activités, les services ont su se réinterroger sur leurs pratiques, se réorganiser pour une plus grande efficacité, se concerter pour une plus grande transversalité, et s'adapter sans cesse aux évolutions sociétales en cours et à venir. Plus de proximité, plus de pluridisciplinarité, plus de transversalité pour une meilleure efficacité ainsi qu'un accueil et une présence renforcés aux côtés de ceux qui en ont le plus besoin.

Tout au long de cette année 2019, l'ensemble de nos collaborateurs s'est également mis en ordre de marche, sans préjudice aucun pour leurs missions quotidiennes, en vue de préparer la mise en œuvre de la Collectivité européenne d'Alsace au 1^{er} janvier 2021. Ce rapport d'activité fait un focus particulier sur les actions déjà menées ou en cours de construction.

Cette mobilisation se poursuivra bien entendu tout au long de l'année 2020 tout en veillant à respecter le pacte budgétaire et en gérant les finances départementales avec le double objectif de réduire les dépenses de fonctionnement et d'optimiser les dépenses d'investissement.

Nos réalisations ne pourraient voir le jour sans l'engagement et le professionnalisme des agents départementaux que je souhaite ici souligner, qu'ils agissent au sein des directions « métier » ou « support ». Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Stéphanie Tachon
Directrice générale des services par intérim



ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

■ Attractivité des territoires

Développement touristique



Le tourisme est un vecteur de valorisation de notre territoire, de nos richesses naturelles, patrimoniales et de nos équipements. Il attire une clientèle nombreuse en Alsace, avec 23 millions de visiteurs dont 15 millions de touristes, générant près de 31 millions de nuitées (dont 14 marchandes).

Le Haut-Rhin accueille 10 millions de visiteurs dont 6,5 millions de touristes pour 14 millions de nuitées (dont 6 marchandes).

Ce secteur économique, en Alsace, représente 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour les entreprises touristiques alsaciennes et 40 000 emplois salariés et non-salariés, soit 5 % des emplois alsaciens (source : ORTA).

2019 a été la seconde année de mise en œuvre de la Stratégie Interdépartementale d'Innovation et de Développement Touristique pour l'Alsace (SIDTA) 2017-2021, adoptée en décembre 2017 par les deux Départements alsaciens. La finalité de la stratégie est d'augmenter la durée moyenne des séjours en Alsace.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été engagées par Alsace Destination Tourisme, comité interdépartemental du tourisme, à savoir notamment :

- la valorisation des thématiques d'excellence : filière Alsace Terre de châteaux forts, œnotourisme (organisation des Assises de l'œnotourisme, labellisation Vignobles et Découverte de la Route des Vins), gastronomie

(organisation de la Fête de la Gastronomie), cyclotourisme (suivi du label Accueil Vélo, actions Alsace à vélo), randonnée pédestre (labellisation européenne de la Traversée du Massif des Vosges), tourisme de mémoire, bien-être, traditions et savoir-faire, ainsi que l'animation d'une nouvelle thématique qui est celle de l'humanisme rhénan,

- la mise en œuvre de nombreuses opérations de promotion et de communication (prospection, participation à des salons, organisation d'événementiels, lancement de campagnes marketing, suivi des relations presse, mise en place d'outils de communication : éditions, sites web, réseaux sociaux, etc.),
- le déploiement d'un outil de gestion de la relation client Alsace, en partenariat avec les offices de tourisme,
- l'accompagnement de partenaires (Club des sites, réseaux d'hébergeurs, fermes-auberges, etc.),
- la dynamisation du secteur touristique à travers l'innovation, notamment en organisant, en Alsace, les 48 heures de l'Innovation Touristique du Grand Est,
- le suivi du Pacte de Destination Alsace, outil financier régional de mise en œuvre d'actions de marketing touristique.

Le Département est intervenu également dans l'accompagnement de projets territoriaux (étude fluvestre par les Voies Navigables de France sur le canal du Rhône au Rhin, étude régionale cyclo-touristique, projets touristiques transfrontaliers, 3 Pays à Vélo, etc.) et d'attractivité (fleurissement, Tour de France, etc.), en collaboration avec Alsace Destination Tourisme.

La collectivité a aussi assuré le suivi du dossier de la signalisation touristique à travers l'étude sur le Schéma directeur de signalisation touristique, la mise en place de la Charte de Signalisation d'Information Locale et la mise à jour de la signalisation d'animation culturelle et touristique autoroutière.

Enfin, le Département a apporté son soutien aux organismes ou actions de promotion et d'animation touristique, comme par exemple le Club Vosgien, la Ronde des Fêtes, Gîtes de France, Clévacances, la Route de la Carpe Frite, Folie'Flore, la Forêt Enchantée, la Navette des Crêtes, la navette touristique reliant l'EuroAirport à la gare de SAINT-LOUIS, etc.

En 2019, le Département du Haut-Rhin a ainsi dépensé 2 385 423 € au titre de cette politique touristique dont 241 315 € en investissement et 2 144 108 € en fonctionnement.



Vers la CeA

Depuis la création d'Alsace Destination Tourisme, issue de la fusion des agences départementales touristiques haut-rhinoise et bas-rhinoise en 2016, les services touristiques des deux Départements alsaciens travaillent ensemble sur la stratégie touristique alsacienne.

En 2019, un travail a été mené sur la préfiguration de la gouvernance de la Destination Alsace, dans le cadre de la coordination alsacienne prévue par la Loi Alsace du 2 août 2019 et les Accords de Maignon. En matière de tourisme, la CeA coordonnera la politique du tourisme sur son territoire en lien avec les autres collectivités et les acteurs du secteur.

Montagne

Les grandes orientations de la nouvelle politique montagne 2018-2021 du Département sont les suivantes :

- projets d'investissement accompagnés d'un business plan avec optimisation des financements publics et privés,
- stratégie touristique commune pour donner plus de lisibilité aux stations avec l'appui d'Alsace Destination Tourisme (ADT), (un plan d'actions a été mis en place dans ce cadre avec ADT),
- mutualisation des fonctions supports : amélioration du travail collaboratif, collectif et transversal pour favoriser les échanges, les retours d'expériences et créer une dynamique commune.

Les axes stratégiques retenus inscrivent la politique montagne dans une logique quatre saisons et stations vallées avec des équipements plus orientés « famille » et « seniors actifs » et positionnent la politique Montagne comme l'un des axes majeurs du Schéma Interdépartemental d'Innovation et de Développement Touristique 2017-2021 et de la convention interrégionale du Massif des Vosges.

Pour la saison hivernale 2018/2019, le chiffre d'affaires des stations de ski s'est élevé à 3,28 millions € TTC pour 390 jours d'ouverture cumulés. L'activité sur les stations génère environ 200 emplois et également des emplois indirects sur les territoires.

En 2019, le Département a poursuivi son soutien aux syndicats mixtes gestionnaires des stations de montagne par la signature de conventions de financement en faveur des programmes d'investissements non courants, pour un montant de subventions de 750 000 € réparti comme suit :

- 250 000 € pour le syndicat mixte de la Vallée de Munster pour le financement des sites du Schnepfenried et du Gaschney (création d'une billetterie main-libre et d'aires de jeu), et du Tanet (rénovation de l'abri du skieur),
- 250 000 € au syndicat mixte du Lac Blanc destinés aux opérations sur la zone ludique et du sentier thématique, la reconfiguration du domaine nordique, la maintenance de remontées mécaniques, ainsi que l'équipement d'une dameuse,
- 250 000 € à destination du syndicat mixte du Markstein Grand-Ballon pour financer les opérations de modernisation des armoires électriques, l'achat d'une moto-neige et d'un hangar de stockage pour le domaine nordique, et l'enneigement du téléski Tremplin 1.

Certaines de ces opérations ont bénéficié d'un cofinancement grâce au dispositif Massif des Vosges.

Ces trois syndicats ont également bénéficié d'un soutien statutaire à leur fonctionnement à hauteur de 550 000 €.

Le syndicat mixte du Ballon d'Alsace, dans un contexte administratif et financier difficile, a bénéficié, suite à la décision de la Chambre Régionale des Comptes, de financements départementaux :

- pour les investissements et le remboursement annuel de sa dette à raison de 216 000 €,
- pour le fonctionnement à hauteur de 553 319 €.

L'année 2019 a également été consacrée au chantier de l'actualisation de la stratégie touristique pour le Massif des Vosges, qui couvrira la période 2020-2022. Celle-ci sera tournée vers les activités quatre saisons et l'accroissement des retombées économiques et de l'emploi. Les actions seront dirigées vers les clientèles « familles », les seniors actifs et le tourisme solidaire sur les marchés nationaux (notamment Hauts-de-France et Ile-de-France) et internationaux (Allemagne, Belgique et Pays-Bas).

Attractivité

Les accords de Maignon du 29 octobre 2018 ont conforté le rôle de l'ADIRA autour de cinq missions :

- le développement économique (55 % du budget),
- l'attractivité et le marketing territorial (25 % du budget) : dans ce cadre, la gestion de la Marque « Alsace » a été confiée à l'ADIRA à compter du 1^{er} janvier 2020,
- l'insertion par l'activité (5 %),
- la solidarité territoriale (10 %),
- l'accès aux services publics départementaux (accès routiers, signalétique, THD, etc.) (5 %).



L'ADIRA est financée à 40 % par les Départements alsaciens, à 40 % par la Région Grand Est et à 20 % par les grandes agglomérations (Eurométropole de Strasbourg, m2A, Saint-Louis Agglomération et la Communauté d'Agglomération de Haguenau).

La révision des statuts a été engagée en 2019 avec un objectif d'approbation en juin 2020.

En 2019, au titre de cette politique, le Département du Haut-Rhin a dépensé 1 051 305 € en fonctionnement.

Enseignement Supérieur et Recherche

L'UHA est un pôle d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire implanté dans deux villes : MULHOUSE et COLMAR. Elle accueille près de 9 700 étudiants sur cinq campus : Illberg, Collines et Fonderie à MULHOUSE, Grillenbreit et Biopôle à COLMAR.

Le Département du Haut-Rhin est resté mobilisé aux côtés de l'Université de Haute-Alsace (UHA), pour accroître son rayonnement, renforcer son attractivité et améliorer les conditions de vie des étudiants.

Dans le cadre de la Stratégie OberRhein et de l'intensification de la coopération transfrontalière entre l'Alsace et ses voisins allemands et suisses, le Département a décidé de soutenir le projet Inter-Neurone porté par NEUREX.

Ce projet consiste à assurer une recherche d'excellence et à accroître la compétitivité du Rhin supérieur au service des thérapies du futur, notamment en neurosciences.

Le montant accordé s'élève à 30 000 € en fonctionnement se répartissant à parts égales de 2019 à 2022.

■ Politique de l'action territorialisée

Garant de la solidarité et de la cohésion territoriales, le Conseil départemental s'est encore impliqué davantage en 2019, dans l'accompagnement des projets des territoires.

Chaque Conseiller départemental a pu contribuer à l'amélioration de la qualité de vie quotidienne des habitants et des acteurs de son territoire en mobilisant une enveloppe de 50 000 €, via le Fonds de Solidarité Territoriale, qui a permis de soutenir 339 projets haut-rhinois en 2019, soit 13 % de plus que l'année précédente.

1 699 432 € de subventions ont ainsi été alloués aux porteurs de projet dont 65 % associatifs, un tiers communaux, le reste étant intercommunal.

Par ailleurs, 47 projets structurants inscrits dans les sept Contrats de Territoire de Vie 2014-2019 ont fait l'objet des derniers engagements en 2019 à hauteur de 6085 044 €.

La solidarité territoriale haut-rhinoise s'est également traduite par un apport en ingénierie aux territoires par le biais de ses services et de ses satellites (ADAUHR-ATD, ADIRA, ADT, ADIL) et par l'implication du Département dans les contrats de ville, de ruralité et Action Cœur de Ville.

Enfin, la Politique de Développement Territorial est entrée en vigueur le 1er janvier 2019 et a été dotée d'une enveloppe globale de 12 millions €, allouée à deux fonds d'aide : le fonds d'attractivité des territoires et le fonds de soutien aux projets de proximité.

Ces fonds, dédiés au renforcement de l'attractivité et du dynamisme des territoires, sont destinés à soutenir des projets structurants ou présentant de forts enjeux de proximité, qui s'inscrivent à titre prioritaire dans les orientations du Département, notamment en matière de solidarité territoriale.

Cette politique a ainsi permis le soutien à des projets issus de thématiques prioritaires identifiées dans le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (accès aux services publics, lutte contre la fracture numérique et désertification médicale, ...).

L'Action territorialisée s'est également mobilisée pour contribuer à la lutte contre la désertification médicale, en participant à la réalisation d'un film de promotion du territoire, de plaquettes, d'une page Internet dédiée et au stand de fin d'internat en médecine générale en octobre 2019 à l'Université de STRASBOURG.

Le bilan de cette première année d'application de cette politique a souligné l'importance pour les acteurs des territoires de ce type de soutien. Ainsi sur 195 projets retenus, 180 ont été effectivement engagés au titre de la campagne 2019 pour un total de subventions votées de 8 913 946 €, ce qui représente 74 % de l'enveloppe totale allouée à ce dispositif.

■ Aménagement du territoire

Habitat

En 2019, le Département du Haut-Rhin a consacré 4 733 000 € à sa politique départementale de l'habitat, dont 578 500 € au titre du fonctionnement et 4 154 500 € au titre de l'investissement.

Pour les aides en faveur de l'habitat privé, le Département s'est appuyé sur le Programme d'Intérêt Général (PIG) 2018-2023 avec notamment :

- le Point Rénovation Info Services (PRIS) assuré par l'ADIL 68 dont le rôle est d'informer, de conseiller et d'orienter les ménages,
- l'accompagnement des ménages par CITIVIA, l'opérateur du suivi-animation en charge de la visite des logements, du diagnostic énergétique, de la préconisation de travaux et de la mobilisation des différentes aides existantes,

- le soutien de l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour la sensibilisation, la communication, le repérage des situations de précarité énergétique,
- l'articulation et le cumul des différentes aides (ANAH, Département du Haut-Rhin, EPCI, CAF 68, Caisses de retraites, etc.).

En 2019, cette dynamique collective a permis la réhabilitation de 204 logements existants dans le cadre de :

- la lutte contre l'habitat indigne (8 logements),
- la lutte contre la précarité énergétique (196 logements).

Ces aides ont représenté un plus de 1,80 millions € de crédits de l'ANAH et fonds propres du Département en faveur de la réhabilitation des logements privés.

Par délibération en date du 6 décembre 2019, le Département s'est également engagé à soutenir l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) 2019-2024 sur le quartier Fonderie à MULHOUSE pour un montant de 160 000 € sur cinq ans.

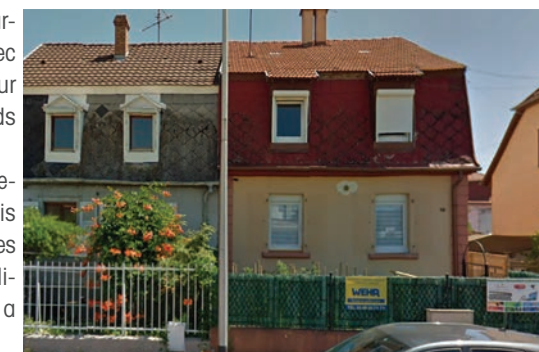
Par ailleurs, le Département a lancé, avec le soutien de l'ANAH, un nouveau Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) 2019-2022 pour organiser l'accompagnement des copropriétés fragiles. Le POPAC apporte de l'ingénierie pour régler les problèmes en amont d'un programme de travaux. Sa mission est notamment de sensibiliser les copropriétaires à l'intérêt de lancer des travaux d'économies d'énergie, d'informer sur les financements possibles et d'orienter vers une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en charge de l'accompagnement technique, social et financier de la copropriété.

Dans le cadre de l'après-Fessenheim, le Département a engagé deux réflexions :

- la première sur le lancement d'une étude préfiguratrice d'un Programme d'Intérêt Général expérimental « transition écologique » avec l'ANAH. L'objectif de cette étude est de prendre en compte les spécificités alsaciennes du bâti et de proposer des solutions pour augmenter le nombre de rénovations énergétiques du parc privé avec une mobilisation des filières économiques de la rénovation,
- la deuxième sur la simplification et l'accès aux aides à la rénovation énergétique, à l'aide d'un groupe de travail piloté par la Région Grand Est. L'objectif final est de développer un outil informatique commun à tous les cofinanceurs.

Pour les aides en faveur de l'habitat public, le Département s'est appuyé sur la convention multipartite avec la Caisse des Dépôts, l'Eurométropole et l'AREAL sur la période 2017-2020 via des subventions sur fonds propres pour la réhabilitation du parc HLM.

Dans ce cadre, le Département a mis en place une enveloppe budgétaire annuelle de 1 million € qui a permis de soutenir la dynamique de rénovation énergétique des logements destinés aux plus fragiles. En 2019, la politique du Département en faveur du logement social a permis la rénovation de 231 logements existants.



Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de Mulhouse Alsace Agglomération, le Département s'est également engagé, par délibération en date du 6 décembre 2019, sur un montant de 4 millions € sur cinq ans affecté aux opérations de réhabilitation thermique du patrimoine des bailleurs sociaux. Par ailleurs, en 2019, le Département a poursuivi sa collaboration avec les bailleurs sociaux à travers des garanties de prêts (octroyés par la Caisse des Dépôts et Consignations) liés à des opérations neuves, des opérations d'acquisition-amélioration, à un transfert de patrimoine entre bailleurs ou à des prêts haut de bilan. Cela a permis de relancer la production de logements locatifs sociaux en facilitant l'atteinte des objectifs SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) pour les communes carencées et déficitaires en logements sociaux.

Dans le cadre de la loi sur l'Évolution du Logement et de l'Aménagement Numérique (ELAN) qui impose le regroupement des organismes de logements sociaux de moins de 12 000 logements d'ici le 1^{er} janvier 2021, le Département a engagé des études avec l'ensemble des acteurs afin d'envisager des rapprochements permettant de porter la politique départementale et de respecter l'ancrage territorial.

En ce qui concerne les programmes réglementaires, Le Département a travaillé à l'élaboration et à la mise en place des programmes suivants :

- Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2018-2023 avec 12 fiches actions **dont cinq prioritaires** qui ont démarré en 2019 :
 - améliorer la connaissance des publics,
 - développer une offre de logement à vocation sociale sur les territoires où les besoins sont les plus prégnants,

- mobiliser le parc privé,
- lutter contre l'habitat indigne,
- lutter contre la précarité énergétique dans le parc existant,
- réorienter l'offre et les dispositifs existants pour mieux répondre aux objectifs du « logement d'abord »,
- mieux assurer la mise à l'abri et l'accès au logement aux femmes victimes de violences conjugales,
- répondre aux besoins spécifiques des jeunes de 18-25 ans vulnérables,
- améliorer l'accès au logement et à l'hébergement des sortants de détention,
- améliorer la réponse aux situations relevant d'un cumul de problématiques médico psycho-sociales,
- favoriser une intervention précoce et une équité de traitement auprès des ménages menacés d'expulsion,
- Mieux mobiliser le parc social pour l'accès au logement des publics prioritaires.

- Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) co-construit avec les territoires et l'État, dans une logique de solidarité territoriale

Sur la base d'un diagnostic partagé, le Département a travaillé, en s'appuyant sur l'ADAUHR-ATD et l'ADIL, sur un document d'orientations comprenant les principes et les objectifs permettant de définir les actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins logement.

- Le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV)

Le Département a travaillé, en partenariat avec l'État et le CEREMA, sur la définition des enjeux du SDAHGV 2019-2024 pour :

- trouver des réponses pérennes aux ménages sédentarisés depuis des dizaines d'années sur des terrains privés ou des aires d'accueil,
- libérer les aires d'accueil permanentes afin qu'elles puissent offrir des places pour les voyageurs.

Urbanisme

En matière d'urbanisme, le Département a accompagné les communes, les intercommunalités et les syndicats mixtes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, en participant, en sa qualité de Personne Publique Associée, à 36 réunions et la formalisation de 99 avis sur des procédures d'urbanisme.

• SRADDET :

Le Département a été associé à l'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) et a émis un avis défavorable par délibération de la Commission permanente en date du 5 avril 2019, notamment pour les raisons suivantes :

- absence de territorialisation,
- régime d'exception non appliqué aux projets d'envergure départementale ou adossés à des projets de territoire,
- non prise en compte de la stratégie OberRhein, socle du futur schéma alsacien de coopération transfrontalière,
- enjeu transfrontalier à conforter et armature urbaine à revoir avec l'identification de Strasbourg comme capitale européenne et SAINT-LOUIS comme pôle métropolitain (avec l'EuroAirport, 1^{er} aéroport régional),
- enjeu post-Fessenheim à prendre en compte avec la mise en œuvre de la zone économique franco-allemande EcoRhéna, le S3ReNR (Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables) et la demande d'inscription d'une voie ferrée Fessenheim, EcoRhéna, Port de Colmar, Neuf-Brisach.

• ADAUHR-ATD :

En 2019, la participation financière du Département à l'ADAUHR – ATD s'est répartie de la manière suivante :

- 450 000 € au titre de l'adhésion à l'ATD,
- 1 million € pour les missions de conseil et d'assistance effectuées au profit des communes et EPCI ruraux et prises en charge par le Département au titre de la solidarité territoriale,
- 359 274 € pour les prestations in house.

• Sud Alsace :

En matière d'aménagement du territoire, le Département reste très impliqué aux côtés des partenaires locaux, dans la poursuite des études relatives à la desserte du futur site Euro3lys, au droit de la RD 105, sur les communes de SAINT-LOUIS et HESINGUE, ainsi que dans les études d'aménagement du quartier trinational 3Land à cheval sur HUNINGUE, BÂLE ET WEIL-AM-RHEIN.

• EPF (Établissement Public Foncier) d'Alsace :

En 2019, le Préfet de la Région Grand Est a sollicité pour avis le Département du Haut-Rhin sur le projet de décret sur l'évolution du périmètre de l'Établissement Public Foncier de Lorraine.

Dans le Haut-Rhin, 9 EPCI ne sont pas membres de l'EPF d'Alsace et ont été interrogés sur leur choix de rejoindre l'EPF d'État. Suite à la mobilisation du Département à l'été 2019 pour défendre l'EPF d'Alsace (courriers à Mme la Ministre Jacqueline GOURAULT et aux EPCI haut-rhinois non-membres de l'EPF d'Alsace), les EPCI ont tous refusé d'être absorbés par l'EPF d'État.

• OFS (Office Foncier Solidaire) d'Alsace :

Par délibération en date du 11 octobre 2019 (CP-2019-9-10-7), le Département a validé sa participation pour un montant de 50 000 € et la souscription à 500 parts sociales par la mise en place d'un OFS, à l'initiative de PROCIVIS Alsace et de la SERS (Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région Strasbourgeoise), sur le territoire alsacien. Cet outil, reposant sur la dissociation de la propriété du bâti et du foncier, vise à développer une offre de logements abordables et faciliter l'accès à la propriété des ménages modestes.

Le Département participe également à l'étude d'opportunité de création d'un OFS portée par l'EPF d'Alsace.

• Risques Technologiques :

L'année 2019 a aussi été caractérisée par la poursuite des mesures foncières et des travaux sur les habitations des riverains prévus par les PPRT (Plans de Prévention des Risques Technologiques) avec notamment la réalisation des travaux sur quatre habitations impactées par le PPRT Rhodia Butachimie Solvay à CHALAMPÉ.

■ Action internationale, transfrontalière, européenne et bilinguisme

Coopération Transfrontalière

Avec le lancement de la « stratégie Or », la coopération transfrontalière s'est davantage affirmée comme un axe fort de la politique départementale. Au niveau des instances, le Département a participé aux différentes structures de coopération (Conférence du Rhin Supérieur, Conseil Rhéna, Région Métropolitaine Trinationale, Eurodistrict trinational de Bâle, Comité de suivi INTERREG, INFOBESTs Palmrain et Vogelgrun-Breisach...). 2019 a également constitué l'année de mise en place du Comité de Coopération Transfrontalière, issu du Traité d'AIX-LA-CHAPELLE, et dont le Département fait partie : il est attendu de ce nouvel organe qu'il accélère la résolution des problèmes et la concrétisation des projets majeurs à la frontière franco-allemande. D'autre part, le Département a continué de s'impliquer dans de nombreux projets structurants ayant une dimension transfrontalière, comme par exemple « GeoRhéna », la « IBA Basel 2020 » ou encore le dispositif des « microprojets » INTERREG. Il a soutenu en 2019 les démarches de structuration juridique de l'Eurodistrict Region Freiburg - Centre et Sud Alsace sous forme de Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). Il a également décidé de s'impliquer dans l'organisation du festival des parcs et jardins de NEUENBURG, qui aura lieu en 2022, en assurant la coordination des partenaires français de ce projet majeur.

À noter que sur tous ces dossiers, et sur bien d'autres encore, les équipes des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont avancé main dans la main, en vue de la préparation de la CeA.

Au cours de l'année 2019, GeoRhéna, le système d'information géographique du Rhin supérieur porté par le Département, a poursuivi son développement. Le centre de compétences et le groupe d'experts ont notamment collaboré avec de nouveaux partenaires transfrontaliers tels que des projets INTERREG (Clim'ability, TRISAN...) et des réseaux nationaux d'observation territoriale (projet « MORO », pour l'observation territoriale aux frontières allemandes).

La base de données et les cartes de GeoRhéna (statiques et interactives) se sont enrichies et se caractérisent par leur diversité thématique. Le géoportail a été continuellement mis à jour pour optimiser son fonctionnement et son ergonomie.



376 250 € de budget pour GeoRhéna de juin 2018 à décembre 2021, grâce aux seules contributions de 11 partenaires transfrontaliers.

Le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières permet la concrétisation de projets de coopération transfrontalière à petite échelle. En 2019, le Fonds a notamment permis de soutenir l'organisation d'événements sportifs et culturels transfrontaliers comme une marche nordique-cross des remparts à NEUF-BRISACH ou les « préluces » du Festival Octophonia, à OTTMARSHEIM.

Le dispositif des « microprojets » INTERREG, lancé en 2017, poursuit le même objectif, à savoir, favoriser la rencontre entre citoyens du Rhin supérieur. En 2019, le Département a poursuivi l'animation de ce dispositif, en lien avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald. Ainsi, le Département a participé, le 12 octobre 2019, à un forum transfrontalier sur le thème de la musique, organisé par le Landkreis.



Le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières a permis de soutenir 7 projets en 2019 pour un montant total de 14 500 €,

4 microprojets validés en 2019 pour un montant total éligible de 219 000 € et un co-financement européen FEDER de plus de 130 000 €.

La commission agriculture-environnement-climat-énergie du Conseil Rhénan s'est réunie à deux reprises sur le territoire haut-rhinois en 2019. La première réunion s'est tenue le 13 mai au Conseil départemental sur la thématique « agriculture et changement climatique », ainsi que sur le centre de stockage de STOCAMINE. La seconde réunion a eu lieu le 18 novembre à la centrale nucléaire de FESSENHEIM, au cours de laquelle les élus trinationaux ont été sensibilisés aux enjeux de la fermeture. Deux résolutions ont été proposées et validées par l'assemblée plénière du Conseil Rhénan suite aux travaux de la commission.

Action Européenne

Membre du partenariat régional, le Département a pris part aux instances de gouvernance et de programmation du Programme de Développement Rural régional, financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), et du Programme Compétitivité 2014-2020 régional, financé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

La collectivité elle-même est porteuse de plusieurs projets bénéficiant d'un cofinancement européen, notamment pour des opérations de réalisation et de valorisation d'itinéraires cyclables structurants ou encore pour la numérisation des dossiers d'aides aux personnes âgées et handicapées. Par ailleurs, elle a apporté soutien et conseils aux acteurs du territoire à la recherche d'un cofinancement européen.

Le Département gère également directement une subvention globale du Fonds Social Européen déléguée par l'État. Celle-ci abonde la politique départementale d'insertion et permet de soutenir des actions d'accompagnement socio professionnel des bénéficiaires du rSa à hauteur de 800 000 € par an.

Le Département est un partenaire financeur du Bureau Europe Grand Est (BEGE) depuis 2008. Celui-ci a initié en 2018 une réflexion sur l'évolution de sa gouvernance suite au passage au format Grand Est et est devenu la « Maison Europe Grand Est » au 1^{er} janvier 2020. Les réflexions menées en ce sens sont réalisées en partenariat avec les services bas-rhinois.

L'année 2019 a été consacrée aux négociations dans le cadre de la préparation des programmes européens de la future période 2021 - 2027.

Enfin, dans le cadre du Mois de l'Europe, le Département a organisé une réunion d'information à destination des acteurs de son territoire et de leurs partenaires allemands autour du thème du jumelage, en partenariat avec l'AFCCRE (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe).



Budget 2019 consacré à l'action européenne : 49 000 €,

11 projets portés par le Département en cours d'instruction en vue de bénéficier d'un cofinancement européen.

Coopération Internationale

Powiat de WROCLAW (Pologne) : Depuis 2001, le Département est partenaire du Powiat de WROCLAW (Pologne). Chaque année le Comité Mixte, instance de pilotage de la coopération entre les deux collectivités, se réunit alternativement en Pologne puis en France. En 2019, l'échange a eu lieu dans le Haut-Rhin et une délégation de sept personnes a été accueillie en juin pour un échange d'expérience dans le domaine social (personnes âgées, télémédecine...). Une deuxième délégation a été reçue dans le Haut-Rhin, en décembre, dans le cadre du marché de Noël d'ENSISHEIM.

Cercle de YANFOLILA (Mali) : Le Département, GESCOD (Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement) et AFDI 68 (Agriculteurs Français et Développement International du Haut-Rhin) accompagnent, depuis 2006, le Cercle de YANFOLILA pour développer une agriculture durable et de qualité. Le Département a accordé en 2019 une aide financière de 29 000 € à GESCOD (coordinateur du projet) pour mener les actions suivantes sur le terrain : diversifier et améliorer la qualité des produits agricoles, insérer les jeunes et les femmes dans les emplois ruraux, structurer et renforcer les capacités d'actions des organisations paysannes locales mais également celles des collectivités.



Visite délégation malienne - novembre 2019

Pour réaliser l'ensemble de ces actions au Mali, le Département a obtenu du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) une subvention de 41 400 € au titre de la coopération décentralisée.

Le Département a également accueilli deux délégations d'élus et de techniciens maliens en 2019 afin de dresser un bilan des actions en cours à YANFOLILA et de réfléchir aux perspectives du partenariat.



Budget 2019 consacré à l'action internationale : 37 100 € + 41 400 € du MEAE.

Bilinguisme

La promotion de la langue régionale s'inscrit dans une stratégie globale en faveur du bilinguisme. Elle occupe une place singulière en raison des enjeux multiples qu'elle recouvre :

- en matière économique puisque le bilinguisme favorise le développement de partenariats internationaux, en particulier avec l'Allemagne et la Suisse,
- en termes d'emploi, car ce sont près de 60 000 Alsaciens qui franchissent chaque jour la frontière pour travailler en Allemagne et en Suisse,
- dans le domaine touristique également puisque la clientèle étrangère vient principalement des pays voisins ;
- en matière culturelle surtout car la culture et les dialectes alsaciens contribuent à développer l'intérêt pour les autres langues et à susciter l'ouverture sur le monde.

Les politiques en faveur du bilinguisme en Alsace structurées essentiellement à travers deux axes principaux :

1. Le soutien financier aux programmes et acteurs dans le cadre scolaire. L'enseignement bilingue est régi par les deux conventions quadripartites ayant comme cosignataires l'Éducation nationale (l'académie de Strasbourg), la Préfecture de la région Grand Est, la Région Grand Est, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin :
 - la convention-cadre portant sur la politique régionale plurilingue 2015 - 2030 signée le 1^{er} juin 2015,
 - la convention opérationnelle portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace, période 2018 - 2022, signée le 5 décembre 2018.

2. Le soutien financier aux programmes et acteurs hors cadre scolaire. La valorisation de la langue et de la culture alsaciennes est mise en œuvre au travers du soutien apporté à l'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA). D'autres acteurs associatifs bénéficient également du soutien du Département.

Budget 2019 : 1,70 million € consacré à la politique de la langue régionale,

188 écoles proposent un cursus bilingue paritaire (34,5 %),

14 500 élèves du primaire (soit 19,5 % des élèves) scolarisés dans un cursus bilingue,

41 collèges du département (36/57 publics et 5 privés) proposent un enseignement bilingue,

3 050 collégiens (soit 7 % des élèves) poursuivent un cursus bilingue, 1 200 d'enseignement général proposent le diplôme ABIBAC (double diplôme allemand et français),

880 lycéens inscrits dans la filière ABIBAC (soit 5,5 %),

7 lycées d'enseignement professionnel proposent le diplôme AZUBI BACPRO (co-qualification franco-allemande),

99 lycéens inscrits dans la filière AZUBI BACPRO (soit 2 %).



Vers la CeA

Nouvelles compétences et stratégie OR

La stratégie OR Oberrhein / Rhin supérieur

Élaborée fin 2018 avec le Conseil départemental du Bas-Rhin, et officiellement lancée début 2019, la stratégie « OR » doit constituer le socle du « schéma alsacien de coopération transfrontalière », dont la future Collectivité européenne d'Alsace aura la responsabilité. Elle fixe les objectifs et les axes de travail pour :

- promouvoir le bilinguisme dès le plus jeune âge et intégrer la langue régionale d'Alsace dans tous les temps de vie de l'enfant et du jeune,
- proposer une offre culturelle et linguistique en langue régionale d'Alsace,
- mobiliser les territoires pour développer le bilinguisme dans une démarche partenariale et partagée,
- faire des Départements puis de la future CeA des collectivités exemplaires en matière d'utilisation de la langue régionale,
- soutenir l'apprentissage de la langue régionale d'Alsace dans le cursus scolaire,
- favoriser les rencontres et échanges transfrontaliers entre jeunes,
- soutenir le développement de l'attractivité et du tourisme,
- créer et développer des outils culturels et ludiques en faveur de la connaissance de la langue du voisin,
- développer les opportunités d'accès à l'emploi transfrontalier,
- valoriser et transmettre la langue et la culture régionales.

Pour atteindre ces ambitions, une stratégie en cinq axes a été développée :

- **Objectif 1 :** Apprendre et connaître les langues, les outils d'une identité rhénane renforcée,
- **Objectif 2 :** Saisir les opportunités pour renforcer l'attractivité du territoire et favoriser l'insertion,
- **Objectif 3 :** Des projets ambitieux pour une mobilité renforcée,
- **Objectif 4 :** Accompagner la transition énergétique par l'innovation,
- **Objectif 5 :** Se rapprocher pour mieux se connaître : vers une société civile engagée et proactive.

L'année 2019 a été consacrée à la mise en œuvre des premières actions, notamment le lancement d'un outil numérique « l'Or du Rhin ». Il s'agit d'une application mobile gratuite de type « serious game ». Elle permettra la pratique orale des langues allemande et française (le jeu sera réversible) et intégrera la découverte du Rhin supérieur. Ce projet devrait faire l'objet d'un cofinancement européen dans le cadre du programme INTERREG « Rhin supérieur ».



Afin de faire du Conseil départemental une collectivité exemplaire en matière de bilinguisme, la Stratégie OR prévoit notamment de développer les échanges de fonctionnaires avec les partenaires allemands. Le Département a ainsi actualisé la convention d'échanges de fonctionnaires existant depuis 2009 avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, en y intégrant la création de tandems. Le concept a également été étendu à d'autres collectivités allemandes en 2019 : le Regierungspräsidium FREIBURG, le Landkreis LÖRRACH et la Ville de BREISACH. Quatre fonctionnaires du Département ont déjà pu effectuer un stage au Landkreis Breisgau Hochschwarzwald au courant de l'année 2019.

De manière générale, la stratégie « Or » vient irriguer toute l'action de la collectivité en matière de coopération transfrontalière et de promotion du bilinguisme.

Les nouvelles compétences attribuées en matière de bilinguisme à la future CeA par la loi du 2 août 2019

La loi n° 2019-816 du 2 août 2019 relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace prévoit deux nouvelles possibilités concernant le bilinguisme :

« La Collectivité européenne d'Alsace peut proposer sur son territoire, tout au long de la scolarité, un enseignement facultatif de langue et culture régionales selon des modalités définies par la convention mentionnée à l'article L. 312-10 du Code de l'éducation, en complément des heures d'enseignement dispensées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Pour assurer cet enseignement, la Collectivité européenne d'Alsace peut recruter par contrat des intervenants bilingues.

La Collectivité européenne d'Alsace crée un comité stratégique de l'enseignement de la langue allemande en Alsace, dans sa forme standard et ses variantes dialectales, qui réunit le rectorat et les collectivités territoriales concernées et dont les missions principales sont de définir une stratégie de promotion de l'allemand dans sa forme standard et ses variantes dialectales, d'évaluer son enseignement et de favoriser l'interaction avec les politiques publiques culturelles et relatives à la jeunesse. (Art. L. 3431-4.) ».

Les deux Départements coopèrent de longue date au travers des conventions quadripartites avec l'Éducation nationale et du partenariat avec l'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA). Pour la première fois en 2019, les demandes de soutiens aux associations qui œuvrent pour le bilinguisme ont été étudiées en commun entre les deux collectivités et soumises aux élus départementaux dans la même période. L'ensemble des politiques langue et culture régionales ont été analysées dans l'objectif de les mutualiser durant l'année 2020.



TERRITOIRES ET INFRASTRUCTURES

■ Routes, transports et déplacements

Pour permettre à ses usagers de se déplacer rapidement et en toute sécurité, la Direction des Routes (DIR) mobilise plus de 300 agents pour gérer le réseau des routes départementales. Ses missions concernent la construction, l'entretien, l'exploitation des routes et des itinéraires cyclables départementaux mais s'étendent également aux mobilités et aux moyens de communication pour offrir un ensemble cohérent d'infrastructures.

1. ENTRETIEN : une opération d'envergure en cours

RD430 - Renouvellement de la couche de roulement

Commencé en 2018, le chantier de renouvellement de la couche de roulement sur la RD430 s'est poursuivi en 2019. Les travaux se situent entre l'échangeur avec la RD44 au niveau de FELDKIRCH et l'échangeur avec la RD2 au niveau de STAFFELFELDEN, soit environ 3,5 km pour chaque sens de circulation. En plus du renouvellement de la chaussée et de ses travaux connexes, cette opération a permis de sécuriser le tracé par la création d'une bande d'arrêt d'urgence. Cette opération doit se poursuivre sur l'ensemble de la RD430 jusqu'en 2025. Le montant des travaux s'élève à 3 750 000 €.



Entretien RD430

2. TRAVAUX NEUFS : des réalisations à un rythme soutenu



Murs acoustiques à HOUSSEN

Remplacement des écrans acoustiques à HOUSSEN

En 2019, 220 m d'écrans acoustiques ont été remplacés le long de la RD4111 à HOUSSEN. Les écrans acoustiques initiaux avaient été réalisés par l'État en 1988 lors des travaux de la Rocade Est de COLMAR.

Compte tenu de leur état de délabrement, le remplacement des superstructures par des écrans en béton-bois de 4,50 m de haut a permis de sécuriser les routes adjacentes et assurent l'abaissement acoustique demandé par les riverains.

L'opération d'un coût total de 1 175 000 € est financée par le Département à hauteur de 391 667 € (33 %) et l'État à hauteur de 783 333 € (66 %).

Aires de covoiturages

Mise en service de deux aires de covoiturage au niveau de l'échangeur autoroutier, le long de la RD18bis, de part et d'autre de l'A35. Le premier site, côté ROUFFACH, comporte 31 places, le second, à proximité de NIEDERENTZEN offre 20 places. Au total, 51 nouveaux stationnements sont proposés.

Ces équipements, dont les travaux ont démarré le 18 novembre, ont été mis en service le 19 décembre. À noter, l'utilisation de pavés perméables pour permettre l'écoulement naturel des eaux de pluie.

Ces aménagements d'un montant de 150 000 € ont été entièrement pris en charge par le Département.



Aires de covoiturage

Carrefour SAINT-HIPPOLYTE



Carrefour SAINT-HIPPOLYTE

Réalisation d'un giratoire provisoire au carrefour dit « des miracles » à SAINT-HIPPOLYTE en vue des travaux de régénération de chaussée sur l'A35 effectués par la DIR-Est. Il s'agit de sécuriser le carrefour et d'améliorer la fluidité du trafic. Première mise en service du giratoire en juin 2019 et travaux complémentaires en 2020 pour une mise en service définitive.

Le coût de cet aménagement s'élève à 100 000 € dont 30 000 € pris en charge par l'État.

Mise en place de dispositifs contre les coulées d'avalanche et les éboulements rocheux

Sur la RD417, à 600 m en aval du col de Schlucht (1 139 m), des coulées de neige sont régulièrement recensées et présentent un danger potentiel pour les automobilistes et promeneurs. Les plus importantes peuvent atteindre 4 m au point haut et 1,5 m au point bas sur une vingtaine de mètres de long recouvrant parfois la totalité de la RD417. Le risque de chute de blocs rocheux est également présent toute l'année.

Le marché de travaux « Construction de paravalanches et pare-blocs » s'élève à 170 000 €.

Les travaux ont eu lieu de mi-septembre 2019 à fin janvier 2020 et ont nécessité plusieurs dizaines de rotations d'un hélicoptère chargé d'hélicopter les matériaux sur les différents points du site.



Dispositif été



Dispositif hiver

Itinéraire cyclable Eurovéloroute 6 à VALDIEU-LUTRAN

L'Eurovéloroute 6 NANTES-BUDAPEST longe en grande partie le canal du Rhône au Rhin. À hauteur de VALDIEU-LUTRAN, l'ancien itinéraire empruntait un chemin de halage du canal où, sur une longueur de 1 230 m, la piste cyclable s'effondrait progressivement depuis 2006 avec un phénomène d'accélération en 2012 suite aux pluies importantes.

Les travaux ont donc consisté à réaliser une piste bidirectionnelle de 430 m entre l'itinéraire existant le long du canal et la rue de Montreux-Vieux, via le chemin rural dit « sur le Résillon », afin de rétablir la liaison cyclable de façon définitive.

Cet itinéraire est emprunté par environ 150 cyclistes/jour avec des pointes à 600 cyclistes/jour les week-ends d'été. Le financement de l'opération s'élève à 315 000 € avec une participation du Département de l'ordre de 80 % et celle de la Commune de VALDIEU-LUTRAN associée à la Communauté de Communes Sud Alsace à hauteur de 20 %.

Les travaux ont eu lieu de septembre à novembre 2019. La signalisation définitive sera mise en place début 2020.



Itinéraire cyclable VALDIEU-LUTRAN



Itinéraire cyclable RD66 à RIXHEIM-RIEDISHEIM

Itinéraire cyclable le long de la RD66 à RIXHEIM-RIEDISHEIM

Aménagement d'un itinéraire cyclable entre RIXHEIM et RIEDISHEIM dans le cadre de l'Eurovéloroute N° 6-NANTES-BUDAPEST. L'itinéraire cyclable fait 3 m de large et bénéficie de 2 accotements de 50 cm de large revêtus en concassé. Il est situé à 4 m du bord de la chaussée de la RD66.

Les travaux d'un montant de 270 000 € se sont déroulés d'octobre à décembre 2019, avec une participation financière de 80 % du Département et une participation de 20 % de m2A.

Itinéraire cyclable (IC) le long de la RD55 à BALDERSHEIM

Création d'une voie verte bidirectionnelle le long de la RD55, sur 250 m, d'une largeur de 2,50 m avec un rétrécissement à 2 m au passage de l'ouvrage de franchissement du Quatelbach. Les travaux ont été réalisés d'avril à mai 2019.

D'un montant de 150 000 €, le coût des travaux a été entièrement pris en charge par le Département.

3. OUVRAGES D'ART : poursuite du programme de réfection

Réparation/renforcement du pont RD47 sur l'III à RÉGUISHEIM

Le Conseil départemental du Haut-Rhin a démarré les travaux de réfection du pont sur l'III à RÉGUISHEIM après une phase préparatoire enclenchée le 23 avril 2019. L'opération, dont le budget s'élève à 1 250 000 €, a été coordonnée avec les travaux communaux et s'est achevée fin octobre 2019.

L'ouvrage d'art en béton armé, situé sur la RD47, s'étend sur 73 mètres de long. Une fracture au niveau de la pile qui le supporte a été repérée ainsi qu'un manque d'acier porteur dans les poutres en béton armé. Le revêtement de chaussée, les trottoirs et l'étanchéité ont été remplacés. Les dernières réparations dataient des années 90.

Le pont a été élargi de 50 cm pour permettre la mise en place d'une bande cyclable.

RD415 - Réparation de 3 ouvrages d'art dans le contournement d'Ingersheim

Du 15 juillet 2019 au 14 janvier 2020, les trois ponts présents sur le long de la RD415 à INGERSHEIM au-dessus de la Fecht viennent de bénéficier du programme départemental de réfection. Le coût des trois opérations s'élève à 1 300 000 € entièrement pris en charge par le Département.



Pont INGERSHEIM

4. RÉSEAU RADIO NUMÉRIQUE TETRA : 2^e phase de déploiement

Sept nouveaux relais déployés en 2019

Le réseau initié en 2018 au nord du département a été complété par sept nouveaux relais déployés à la fin de l'été au centre et au sud du Haut-Rhin. L'essentiel du territoire est maintenant couvert. Parallèlement, l'ensemble du parc des véhicules d'exploitation de la Direction des routes a été équipé de radios. Ces actions ont mobilisé 870 000 € en 2019.

Dispositif de communication professionnel, moderne et performant, TETRA a fait l'objet d'une première expérience d'utilisation mutualisée avec le Conseil départemental du Bas-Rhin lors du passage du Tour de France. Elle a permis de mettre en exergue l'intérêt d'un tel dispositif pour partager de l'information en temps réel sur l'état du réseau routier et la gestion du trafic.

L'étape suivante consistera à préparer l'intégration de la flotte de véhicules des services routiers de l'État, amenés à intégrer la future CeA.

41 millions € dépensés en investissement (dont **29 millions €** pour l'entretien du réseau routier et **9 millions €** pour les travaux neufs et pistes cyclables), soit **90 %** du budget voté,

7,80 millions € dépensés en fonctionnement (dont **2 millions €** pour la viabilité hivernale), soit **96 %** du budget voté,

4 825 factures (ou décomptes de travaux) mandatés, soit **29 %** des factures dématérialisées du Département du Haut-Rhin,

666 avis d'urbanisme et **1 377 permissions de voiries** traités dans le domaine de la gestion du domaine public ;

130 nouvelles conventions élaborées avec nos partenaires publics ou privés, dont **30 conventions** portant sur la répartition des charges d'entretien des RD en agglomération (ce qui porte le taux de couverture à **75 %** des communes haut-rhinoises dans ce domaine),

86 communiqués / dossiers de presse routes,

Facebook : un nouveau record d'audience en 2019,

Les publications routes en 2019 ont touché **2,9 millions** personnes contre **1,8 millions** l'année précédente. À l'occasion du passage du Tour de France, **570 000 usagers** ont consulté les posts diffusés uniquement du 5 au 11 juillet. Cet événement populaire a engendré d'importantes fermetures de route, aussi un live Facebook des perturbations a été organisé durant cette période.



Vers la CeA

- **77 sujets** de politique routière ont été recensés et matérialisés sous forme de fiche de convergence ; pour chaque fiche, un groupe de travail a été constitué, chargé d'harmoniser les pratiques routières ; ces groupes sont composés des experts métiers de la Mission Réseaux et Infrastructures (67) et de la Direction des Routes (68) ;
- **7 groupes** de travail ont été mis en place dans le cadre de l'intégration des agents de la DIR-Est et de la DREAL avec des participants de chacune des structures, Département du Haut-Rhin, Département du Bas-Rhin, DIR-Est et DREAL ;
- En fin d'année, une série de préparatifs a été lancée pour organiser début janvier 2020 une première rencontre des trois Comités de direction, 67, 68 et DIR-Est.

Grands équipements

Très Haut Débit

La Région Alsace, chef de file, et les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin se sont engagés conjointement dans le déploiement du Réseau d'Initiative Publique (RIP) dénommé « Très Haut Débit Alsace » ou « THD Alsace », en complément du déploiement privé déployé par les opérateurs historiques.

En 2019, le déploiement en fibre optique du réseau ROSACE, sur les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin n'a cessé de croître.

470 communes sont ouvertes à la commercialisation, ce qui représente près de 190 000 prises éligibles à fin 2019. Le réseau ROSACE est le 3^e RIP de France dans le top 10 des Réseaux d'Initiative Publique (RIP) à fin septembre 2019 (chiffres de l'ARCEP).

L'accès au Très Haut Débit est bel et bien une réalité sur le territoire !

D'ici à 2021, 696 communes seront raccordées à la fibre optique, donnant la possibilité à 370 000 foyers de bénéficier d'un débit internet allant jusqu'à 1 gigabits/seconde.

17 000 km de fibres seront nécessaires pour desservir tout le RIP alsacien.

140 entreprises, dont la plupart alsaciennes, participent à l'opération créant ainsi 1 100 emplois directs ou indirects, dont 15 % des heures travaillées sont réservées à du personnel en insertion. 100 000 heures de formation par an seront par ailleurs dispensées sur les métiers liés au déploiement de la fibre.



Pose NRO RIBEAUVILLE

La presque totalité des communes les moins bien desservies en débit Internet est couverte (53 communes sur 55 dans le Haut-Rhin).

Pour le Haut-Rhin, 174 communes ont été déployées depuis 2017, dont 78 en 2019, ce qui représente 78 224 prises depuis le début de la DSP, dont 38 672 en 2019.

L'organisation des réunions publiques marque la fin du déploiement pour un secteur donné et la possibilité, pour les habitants, de s'abonner parmi 14 Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) dont les Opérateurs Commerciaux d'Envergure Nationale (OCEN). Ainsi, 35 réunions publiques ont été organisées dans le Haut-Rhin en 2019. Le dernier NRO alsacien (47 en tout) a été posé le 9 avril à RIBEAUVILLÉ.

En 2019, le Département a dépensé 427 452 € pour le déploiement du THD.

Activités aéroportuaires

L'EuroAirport affiche une nouvelle fois de très bons résultats avec un nouveau record de trafic en 2019 de 9,1 millions de passagers (+ 6 % par rapport à 2018). L'installation aéroportuaire a par ailleurs généré plus de 6 000 emplois. Enfin, les études d'APS pour la Nouvelle Liaison Ferroviaire sont achevées. Leur financement était inscrit au CPER 2015-2020 (avec une participation du CD68 de 315 000 €).

L'aérodrome de HABSHEIM a engagé un programme pluriannuel d'investissement de 6 millions € sur la période 2016-2019. Le Département a contribué à cette dépense à raison de 60 000 € par an, soit une subvention globale de 240 000 €.

Le Département a également soutenu le fonctionnement de l'installation aéroportuaire à raison de 30 000 € par an.

L'aérodrome de COLMAR-HOUSSEN a engagé un programme de travaux de mise en conformité des installations aéroportuaires essentiellement tournée vers l'aviation sportive et de tourisme pour un coût prévisionnel de 273 230 €.

Le Département y a contribué à hauteur de 68 250 €.

Par ailleurs, une subvention de fonctionnement de 30 000 € a été versée en soutien à l'aviation sportive.

Activités portuaires

Pour ce qui relève de l'activité portuaire, les chiffres ci-dessous montrent la dynamique générée par ces installations :

Mulhouse-Rhin (ports d'OTTMARSHEIM, de MULHOUSE ILE NAPOLEON et de HUNINGUE)

- 7,7 millions de tonnes de marchandises (+ 2,1 % par rapport à 2018) dont 65 % acheminés par le mode fluvial, 24 % par le mode routier et 11 % par le mode ferroviaire,
- 82 200 conteneurs traités (+ 24 % par rapport à 2018 et 6 000 remorques rail-route traitées),
- 3 606 mouvements de bateaux (+ 5 % par rapport à 2018).

Colmar/Neuf-Brisach

- 1,437 million de tonnes de marchandises pour l'EPIC (Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial) dont 0,579 million de tonnes par voie d'eau et 0,463 million de tonnes par la route et 0,394 million de tonnes par voie ferrée,
- 2 052 conteneurs traités,
- 462 mouvements de bateaux.

■ Environnement et cadre de vie

Préserver nos ressources en eau

Le Département a consolidé, en 2019, son activité de conseil et d'assistance technique auprès des collectivités avec ses services d'assistance technique en eau et assainissement (SATEP et SATESE). Un nouveau décret qui les régit et la stabilisation de la situation des collectivités vis-à-vis de la loi NOTRe permettent d'avoir une meilleure visibilité pour les années à venir. Les évolutions climatiques, surtout estivales, constituent aussi un axe de plus en plus important dans cette activité en termes d'aide à la gestion et à la préservation des ressources en eau.



Gestion des cours d'eau, barrages, et systèmes aquatiques



Réalisation de la passe à poissons sur le seuil de prise du barrage de MICHELBACH sur la Doller

Le Département est un acteur majeur de la gestion des cours d'eau et ouvrages hydrauliques, par son adhésion aux Syndicats Mixtes de Rivières et à Rivières de Haute Alsace (RHA), 2019 étant la première année complète d'exercice de cette dernière structure. La cotisation du Département à RHA reste de l'ordre de 560 000 € dont 300 000 € au titre de l'exploitation des barrages et des canaux, confiée à RHA depuis 2018.

L'année 2019 a vu la finalisation de la réorganisation des structures de gestion des cours d'eau dans le Département, en application des dispositions législatives. Les syndicats mixtes de rivières sont passés de 13 à 9 suite à la fusion de certains d'entre eux. Par ailleurs, des conventions liant le Département, 6 syndicats de rivières et leurs adhérents ont été conclues afin de permettre au Département de continuer à assurer au-delà du 01/01/2020 la compétence GEMAPI liée aux ouvrages dont il est propriétaire sur le périmètre des syndicats concernés. Il s'agit essentiellement des barrages vosgiens, des canaux de la Hardt et d'ouvrages hydrauliques à MULHOUSE ainsi que des dispositifs de maintien des étiages des rivières.

3 875 000 € TTC de travaux sur les cours d'eau ont été programmés en 2019 par RHA pour le compte de syndicats de rivières. Ont été poursuivis en 2019 de gros chantiers de réhabilitation et de renaturation de cours d'eau, en particulier en milieu urbain dans le cadre de « Mulhouse diagonale », dont certains sont encore à engager. Le Département continue à subventionner les travaux de réhabilitation et renaturation des milieux aquatiques, et a débloqué 202 832 € d'aide en 2019.

Les études préalables menées par le Département depuis 2018 pour la réfection du masque d'étanchéité du barrage de KRUTH se sont concrétisées fin 2019 par les travaux de rehausse et d'équipement du batardeau amont (1,60 millions €), préparatoires au futur chantier principal, confiés à des entreprises.



Construction du déversoir du batardeau intermédiaire pour le chantier du barrage de Kruth

L'avenant n° 2 à la convention liant le Département, l'État et l'Agence de l'Eau a par ailleurs été signé courant 2019 permettant ainsi au Département de poursuivre la maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection du barrage de la Lauch dont il deviendra propriétaire à l'issue des travaux en 2022. Cet avenant prévoit une participation de

3,90 millions € de la part de l'État et de l'Agence de l'Eau sur un total de travaux de 6 millions €.



Vers la CeA

La perspective de la CeA a été l'occasion de comparer les actions menées et les moyens mis en œuvre en la matière avec le Bas-Rhin. La situation très différente constatée en 2019 est un élément pris en compte dans le positionnement qu'aura la CeA dans l'exercice de ses compétences. Il y a néanmoins convergence des points de vue sur le fait que la CeA accentue encore sa compétence explicite dans le domaine de l'eau, ne serait-ce que par l'importance de cette thématique en Alsace : ouvrages hydrauliques propriétés départementales, gestion des eaux en crue comme en étiage, impact de l'évolution climatique, nécessité d'une assistance aux collectivités rurales.

Protéger notre environnement

Le soutien aux syndicats mixtes (Brigade Verte, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges) s'est poursuivi sur les mêmes bases financières que les années précédentes, soit près de 1,60 millions €€ de même que les partenariats avec le Conservatoire Botanique d'Alsace et les associations de protection de la nature telles que la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), l'Office des données naturalistes (ODONAT), Sauvegarde Faune Sauvage, la Petite Camargue Alsacienne...



Les actions de lutte contre le moustique tigre se sont amplifiées en 2019. Au total, le Département a consacré 100 000 € à la lutte contre les moustiques, via son opérateur, le service Démoustication de la Brigade Verte qui fournit un très gros travail de terrain en matière de prévention et d'information.

Au travers de sa politique « Espaces Naturels Sensibles » (ENS), le Département est propriétaire de plus de 1 500 ha répartis en 83 sites. Par ailleurs, le Département agit avec les communes qui le souhaitent, via sa politique GERPLAN, en mettant en place des zones de préemption des ENS. Fin 2019, ce sont 29 communes qui se sont engagées avec le Département sur plus de 4 300 ha de zone de préemption.



See D'URBES

Des travaux de valorisation et d'ouverture au public se poursuivent avec la mise en place d'un nouveau sentier de découverte du See d'URBES avec l'appui du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) « Atouts Hautes Vosges ». Enfin, d'importants travaux de restauration écologique ont eu lieu à DIEFMATTEN pour recréer des zones humides.

Protéger et surveiller l'état du patrimoine arboré départemental

La mise en œuvre du plan de gestion 2017-2021 des arbres d'alignement le long des routes départementales a été poursuivie en 2019, avec notamment le contrôle préventif de l'état sanitaire de 1 500 arbres. Cette surveillance a permis de repérer les travaux de taille d'entretien nécessaires et les abattages d'arbres dépéris ou à risque de rupture mécanique.

Concernant les arbres des propriétés départementales, des visites régulières ont permis de vérifier l'état sanitaire d'environ 1 900 arbres principalement dans des collèges et de dispenser des conseils d'entretien.



L'année 2019 s'est caractérisée par d'importants dépérissements des arbres dans et hors des forêts suite aux sécheresses successives de ces dernières années qui ont facilité la progression de différentes maladies (propagées par des champignons microscopiques, des virus et des bactéries), et favorisé le développement des insectes ravageurs.

Inventorier les Zones Humides

En 2019, le bassin versant de l'III amont a été totalement inventorié. Il a été cartographié et caractérisé précisément: 200 ha de zones humides effectives et 3 000 données sur la flore ont été collectées.

L'intégration de l'inventaire dans les documents de planification se poursuit avec l'approbation des SAGE de la Doller et de la Lauch en fin d'année 2019.

FAITS
MARQUANTS

La campagne 2019 de sauvetage des batraciens a permis de sauver 50 892 amphibiens grâce aux dispositifs mis en place le long de 19 km de routes départementales avec la mobilisation des centres routiers, de la Brigade Verte et des nombreux bénévoles. Ce chiffre est supérieur à la moyenne sur les 10 dernières années. Après 30 années de protection des batraciens lors de leurs migrations nuptiales, 1,2 million de crapauds, grenouilles, tritons et salamandres ont été sauvés!



Éduquer et sensibiliser à l'environnement

Cette année encore, l'activité du réseau associatif dédié à l'éducation à l'environnement (6 Centres d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE), 15 structures associées et 1 ferme pédagogique) a augmenté en franchissant le cap des 102 000 journées d'animation en 2019, majoritairement auprès du public scolaire. La dotation annuelle départementale pour cette politique s'élève à près de 0,80 million €; elle contribue également à la valorisation pédagogique des espaces naturels sensibles (ENS) du Département.

Gérer durablement l'espace rural

En 2000, le Département du Haut-Rhin a initié le plan de gestion de l'espace rural et périurbain, GERPLAN, invitant à l'échelle intercommunale les acteurs locaux, élus, agriculteurs, naturalistes, institutionnels, à se mettre autour de la table et à co-construire un plan d'actions multifonctionnel en faveur de leur territoire. Au fil de ces 20 ans, la démarche a su répondre aux besoins des acteurs locaux en matière de biodiversité, paysage et agriculture. 15 structures intercommunales, soit 345 communes, se sont engagées dans un GERPLAN et près de 1 200 actions ont été mises en œuvre.



Agriculture

Le Département soutient fortement l'agriculture haut-rhinoise via des politiques diversifiées, reposant sur le maintien de l'élevage et des prairies que cette activité valorise, le développement des circuits de proximité et de l'abattoir départemental de CERNAY, le partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace, Bio en Grand Est, l'Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace, etc., la sensibilisation des haut-rhinois à consommer local.

FAITS
MARQUANTS

Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) permettent de rémunérer les agriculteurs qui s'engagent dans des pratiques respectueuses de l'environnement. Elles sont un outil privilégié pour préserver les ressources naturelles, la biodiversité, l'ouverture des paysages et limiter les coulées de boue. Ainsi, de 2015 à 2020, sur le sud du département, 462 ha de prairies ont été créées et 1 100 ha maintenus en prés.

Aménagement foncier

La procédure d'aménagement foncier à ROUFFACH (1 582 ha, 752 comptes de propriété) a été clôturée le 22 novembre 2019. Une attention particulière a été portée sur les enjeux hydrauliques et environnementaux. Les travaux connexes ont démarré dès le mois de décembre.

À DANNEMARIE, la CCAF a validé le périmètre pour la mise en œuvre d'un aménagement foncier, suite à l'enquête publique. Les avis favorables requis auprès des partenaires de cette procédure vont permettre d'aboutir à l'ordonnancement d'un aménagement foncier début 2020, sur une partie du ban communal de DANNEMARIE.

Appui technique à l'élevage et contrôle de l'environnement

Le Laboratoire Vétérinaire Départemental (LVD) occupe avec le SATESE un bâtiment de 1 000 m² - dont 550 m² de zones laboratoire -, au sein du Biopole de COLMAR. Une équipe de 11 agents comprenant vétérinaire, ingénieur, techniciens, agent de laboratoire et secrétaires, réalise des analyses dans le domaine de la santé animale et de l'environnement, la plupart dans le cadre d'agréments officiels et sous accréditation (Cofrac).

Le LVD apporte aussi une aide diagnostique aux praticiens vétérinaires et aux détenteurs d'animaux domestiques ou sauvages (Bactérioscopie sur caméra).

Il assure une veille épidémiologique sur certaines maladies animales, présentes, en voie d'élimination ou surveillées, ainsi qu'un suivi de la contamination radiologique de l'environnement. En exerçant cette vigilance et plus particulièrement sur l'émergence de nouvelles pathologies, le LVD participe à la protection de la santé publique ainsi que des ressources économiques et écologiques du département.

Les examens effectués sur 56 espèces animales (de l'abeille au bovin) ont mis en œuvre 137 autopsies, 45 prélèvements pour recherche de rage (tous négatifs), environ 500 analyses bactériologiques, 1 500 examens parasitologiques, 35 000 paramètres en sérologie et 780 analyses de biologie moléculaire.

Dans le domaine alimentaire, le LVD a réalisé la recherche de radionucléides artificiels (radio césiums) dans 258 échantillons.

Activité saisonnière, 144 miels ont fait l'objet d'analyses qualitatives (soit 720 paramètres).



FAITS
MARQUANTS

Le danger sanitaire le plus menaçant en 2019 reste la peste porcine africaine (PPA), toujours contenue en Belgique grâce à des mesures drastiques le long des frontières, visant à empêcher le passage de sangliers contaminés (clôtures, zones blanches, abattages et tests). Afin de réaliser, en cas de crise, des prélèvements sur le terrain dans le respect de la biosécurité, le LVD a été un centre de formation pour le personnel des Garderies et des Fédérations de chasseurs du Haut-Rhin et des Vosges.

Comme en 2018, plus de 21 000 veaux ont bénéficié d'un dépistage néonatal de la BVD (maladie des muqueuses) sur biopsie d'oreille. Alors que ce dépistage démarre dans d'autres régions, du fait du travail accompli depuis 2013, l'Alsace amorce la dernière phase du dispositif, qui devrait reposer à terme sur une surveillance sérologique moins coûteuse.

En juin 2019, le LVD a passé avec succès son évaluation Cofrac de transition suivant la norme ISO 17 025 version 2017.

L'année 2019 a également été marquée par une collaboration accrue avec le laboratoire du Bas-Rhin, préfigurant le rapprochement des deux sites.

Haut-Rhin Propre

Le Conseil départemental du Haut-Rhin a reconduit en 2019 son opération phare « Haut Rhin Propre » en fournissant le matériel adéquat (50 000 sacs et 81 000 paires de gants) et en mettant en relation collectivités, prestataires, scolaires, associations et particuliers.

Le Département doit le succès de cette opération à la mobilisation de tous ces acteurs. En 2019 une journée bilan et perspectives spéciale a été organisée au mois de mai afin de marquer les 40 ans de l'opération et de revoir les modalités.

Transition énergétique et développement durable

Enjeux climatiques, développement durable, énergies, ces fortes tendances mondiales représentent les défis les plus importants auxquels font face les États, les entreprises et les collectivités. La mission « transition énergétique et développement durable » a, en 2019, porté la thématique de la transition énergétique et du développement durable vers plus de lisibilité afin d'ouvrir un débat public mais aussi d'avancer sur des projets concrets (dossier photovoltaïque MUNCHHOUSE, ingénierie de projets) afin de sensibiliser les agents et de répondre aux enjeux contemporains.

« Ça turbine » dans le Haut-Rhin :

Opération de grande ampleur : sensibilisation-acteurs de terrain-émulation-projets.

Le département souhaite être un territoire à énergie positive en 2030. La semaine « ça turbine dans le Haut-Rhin » est une déclinaison de cet objectif, à la fois ferment et levier d'actions au service des territoires.

Après le succès de l'édition 2018 de « ça turbine », l'édition 2019 a été organisée avec le même esprit à savoir autour de rencontres de faiseurs, de chercheurs, d'experts, d'élus, de visites de sites et d'ateliers. Le grand public a également été mobilisé sur les enjeux de la transition et les potentiels de notre territoire.

Du lundi 30 septembre au vendredi 4 octobre 2019, cinq jours autour de thématiques différentes ont eu lieu. Le monde en transition modifie nos éco et socio-systèmes : évolution des paysages et des pratiques agricoles, succès des produits locaux, métiers de demain, Tiny Houses, énergie fatale, co-construction de projets, innovations franco-allemandes, solutions solidaires, etc.

Ça turbine en chiffres : 152 intervenants, 1 200 participants, 10 visites de sites, 122 heures d'ateliers, 43 ateliers, 1 prix de l'innovation « ça innove », 16 partenaires, 27 heures de conférences, un direct d'une journée en tv web.

Un esprit transfrontalier : les journées de la semaine « ça turbine » ont chacune bénéficié d'un éclairage de nos voisins allemands qui ont par ailleurs été partenaires. Une journée spécifique s'est déroulée en Allemagne sur les sujets de vin et climat et d'écologie industrielle.

Programme

30 septembre : Colloque « B'HAUT-RHIN, patrimoine et paysage en révolution ? » - UNGERSHEIM/ÉCOMUSÉE D'ALSACE

1^{er} octobre : Circuit franco-allemand « Voir et imaginer l'avenir énergétique dans le Rhin supérieur » en partenariat avec TRION climate

2 octobre : Université Circulaire « O'RHINLAB, nouveaux métiers, modes de vie et savoirs » - COLMAR

3 octobre : Journée « ça innove ! énergie, économie circulaire, philanthropie et écologie industrielle : le pouvoir de transformation » - Motoco, partenariat m2A

4 octobre : Les aventuriers de la transition, journée d'ateliers au Collège Robert Schuman de VOLGELSHEIM



Journée franco-allemande



Université circulaire

Une opération primée par la remise de deux prix :

- Le Conseil départemental du Haut-Rhin a reçu le Territoria de bronze dans la catégorie « Transition énergétique » pour l'opération « ça turbine ».

Die elsässische Politikerin Brigitte Klinkert und Breisachs Bürgermeister Oliver Rein nahmen in Paris einen Preis entgegen.



Breisachs Bürgermeister Oliver Rein und Brigitte Klinkert (Dritte von rechts) bei der Preisverleihung in den Räumen des französischen Senats in Paris Foto: privat
Remise du Prix Territoria

L'Observatoire Territoria est une structure indépendante, financée uniquement par un mécénat d'entreprise dont le champ d'action couvre l'ensemble des collectivités territoriales. Le Prix Territoria a été créé en 1986 pour recueillir, valoriser et diffuser les initiatives des collectivités en France - et, depuis 2006, en Europe - afin qu'elles deviennent les « bonnes pratiques » des territoires, l'objectif étant de les inciter à favoriser l'innovation et à moderniser leur fonctionnement. Son jury est présidé par Madame Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Lors de l'édition 2019 du prix, 220 candidatures ont été soumises au jury Territoria.

- L'Assemblée des Départements de France (ADF) ayant suivi l'opération « ça turbine dans le Haut-Rhin », a proposé une candidature au Prix « Énergies Citoyennes édition 2019 ». Ce prix a été remis au Conseil départemental par Monsieur Erik Orsenna, parrain 2019. Ce prix a été créé en 2009 pour récompenser les plus belles stratégies énergétiques locales des collectivités publiques françaises. Un certain nombre d'associations de collectivités territoriales ou d'élus (AMF, ADF, les Ecos Maires, Villes de France, Parcs Naturels régionaux, ...), d'organes de presse (la Gazette, le Courrier des Maires), des entreprises (Groupe ENGIE) participent à l'organisation de ce prix.

Chalet des talents, première édition en 2019

Organisée les 14 et 15 septembre 2019, cette rencontre originale a créé une réelle émulation au sein des participants et avec nos partenaires dont notamment la Ville de BREISACH et l'entreprise Badenova AG. À travers l'initiative inédite du Chalet des talents, le Conseil Départemental du Haut-Rhin démontre son engagement en faveur de la transition énergétique du territoire. L'importance de la question environnementale est telle, qu'elle nécessite d'être traitée au-delà des frontières et des âges pour espérer obtenir des réponses pertinentes et appropriées.

En réunissant 20 jeunes français et allemands issus de parcours variés universitaires ou non, le Chalet des Talents a permis de valoriser le potentiel et les compétences de la jeunesse pour les mettre au service du territoire et entamer une réflexion sur une conscience environnementale commune et des projets de mobilisation concrète autour de la thématique « climat ».

Entourés par l'expérience et les connaissances d'entrepreneurs et de chercheurs, le groupe a élaboré une charte d'engagements et d'objectifs qu'il faudra continuer à mettre en œuvre. Le Chalet des Talents s'annonce alors comme la première étape officielle de la mobilisation pour une Local COP (Conférence des parties) trinationale, initiée dans le cadre de la stratégie OR par le Département du Haut Rhin et aura deux prochaines éditions en mai 2020 et automne 2020. L'idée d'un projet « une heure sans énergie » pourrait être mise en œuvre par la Ville de BREISACH.

Opération : au boulot j'y vais à vélo

Le Conseil départemental participe depuis huit ans au défi « Au boulot, j'y vais à vélo » et depuis 2015, co-organise l'événement avec d'autres collectivités alsaciennes. Il s'agit de favoriser l'utilisation des transports doux (vélo) dans un contexte où le secteur des transports est la première source d'émissions de gaz à effet de serre. Depuis 2017 le challenge est ouvert aux élèves, enseignants et personnels des établissements scolaires. Le service de communication interne organise le défi au niveau de la collectivité avec toujours plus de participants.



Reconvertir le territoire après Fessenheim

La mission transition énergétique s'inscrit également dans l'ingénierie de projets ; montage de projets photovoltaïques (le Département a des projets d'installation photovoltaïque sur les terrains dont il est propriétaire comme sur l'ancienne piste militaire de MUNCHHOUSE), conseil en montage de projets (gravière de REGUISHEIM, ...) et création d'un réseau d'acteurs des énergies renouvelables dans les territoires et des innovations en la matière. Ombrières photovoltaïques sur le parking de l'Écomusée, recherches de friches industrielles pour des projets photovoltaïques, montage de projets de méthanisation ou de gaz de synthèse issu de l'hydrogène et du gaz carbonique excédentaire d'industriels afin d'alimenter à terme une centrale à gaz renouvelable, géothermie, petite hydraulique, l'ingénierie des services du Département permet de préparer la reconversion et de favoriser l'émergence de projets car c'est un outil de développement du territoire et de défense des solidarités territoriales.

FAITS MARQUANTS

Un appel d'offre lié au photovoltaïque, limité au territoire haut-rhinois, lancé début 2019 dans le cadre de la redynamisation Post Fessenheim pour 200 Mégawatts au sol et 100 Mégawatts en toitures a été préparé en amont afin de mobiliser les acteurs et lister les terrains et projets.

Enfin, dans le cadre du dossier de reconversion du territoire Post Fessenheim et des attendus d'un territoire à énergie positive, une semaine d'animations très variées autour du thème de l'énergie a été proposée par le Département afin d'ancrer la thématique de la transition énergétique au niveau local et d'éclairer les enjeux selon des approches différentes.

FAITS MARQUANTS

La semaine « ça turbine dans le Haut-Rhin » a été un succès et a suscité projets et rencontres. Les cinq journées d'animation, d'information et de réflexion autour des énergies ont mobilisé chercheurs, entrepreneurs, citoyens, collégiens, acteurs associatifs et transfrontaliers :

- un colloque sur la rénovation énergétique des maisons alsaciennes : « le colombage se rebiffe, les futurs de la maison alsacienne », organisé en partenariat avec l'Écomusée, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Haut-Rhin, et du Bas-Rhin (tout public - sur invitation) ;
- le « Campus Énergies 68 », journée banalisée sur les énergies et le développement durable dans le collège de FESSENHEIM ;
- l'« Université circulaire », concept innovant puisqu'il s'agit de faire des conférences non stop entre 8h00 et 22h00 dans le hall du Conseil départemental sur les thématiques les plus variées mais toujours centrées sur l'énergie (entrepreneurs, associatifs, universitaires, aventuriers, photographes) - tout public ;
- un « Energietour », visites de terrain et rencontres d'acteurs dans la région de VOGELSHEIM-BREISACH-BAD KROZINGEN, échanges prospectifs, organisé en partenariat avec Trion ;
- une journée consacrée aux énergies renouvelables avec notamment un colloque sur la méthanisation et l'autoconsommation.

L'organisation a été assurée par la Mission Transition énergétique sur un mode du volontariat d'agents, motivés pour, en plus de leurs missions, s'investir sur un nouveau projet.

CLIS de FESSENHEIM

La Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) de FESSENHEIM, créée en 1977 par le Conseil départemental, s'est réunie à deux reprises en 2019 dont une fois en séance publique. L'année 2019 a été l'occasion de prendre acte de la fermeture définitive du centre nucléaire de production d'électricité de FESSENHEIM et de présenter en détail les différentes étapes juridiques de son démantèlement.

Développement durable

Le Département a voulu en 2018 redynamiser les exigences de développement durable, lesquelles devront se placer plus en amont des décisions. Ainsi la mission a travaillé à intervalle régulier avec la conseillère déléguée au développement durable, nommé par l'Assemblée départementale en janvier 2018.

La mission a également rédigé le Rapport du Développement durable de la collectivité qui a été présenté en amont des discussions budgétaires à l'automne 2019. Le travail de synthèse s'effectue sur la base des fiches-projets que la mission envoie aux responsables au sein du Département afin qu'ils les réactualisent.

Obligation réglementaire, le rapport de situation en matière de développement durable a été rédigé d'une autre manière en 2019. Basée sur l'actualisation des fiches par les différents services, l'édition 2019 met en exergue le rôle du Département comme acteur incontournable pour mettre en œuvre les objectifs des Accords de Paris et les exigences de la loi énergie.

Afin de rendre les actions en matière de développement durable plus visibles, le calendrier 2019 du développement durable a été actualisé afin de mieux communiquer sur les enjeux et actions et d'en montrer la cohérence (Haut-Rhin Propre, le bio à la cantine, la semaine « ça turbine dans le Haut-Rhin, etc.) ou les déclinaisons dans le cadre de journées internationales ou nationales (Semaine nationale de réduction des déchets, Semaine des alternatives aux pesticides, etc.).

Environnement et coopération transfrontalière

Enfin, la mission a fait des propositions dans le cadre de la Stratégie OR et a aidé aux montages de projets franco-allemands en matière d'échanges techniques (rencontres-visites de terrain) et de collaboration énergétique. Deux rencontres ont été organisées avec le Landkreis Breisgau sur des thématiques différentes au courant de 2019 et la journée des exploitants de stations d'épuration du Rhin Supérieur a de nouveau drainé de nombreux participants transfrontaliers.

Par ailleurs, la mission transition énergétique et développement durable a été associée au groupe de travail de la stratégie OR pour la rédaction d'axes de travail au groupe Landesgartenschau de NEUENBURG.

L'idée d'une « local COP » (Conférence des parties) transfrontalière continue à mobiliser les réflexions pour une réalisation en 2022.



Vers la CeA

Plusieurs réunions entre techniciens et élus ont permis d'avancer dans la définition d'une nouvelle politique environnementale ambitieuse tout en respectant les particularismes départementaux pour la future collectivité. Au-delà du confortement des politiques actuelles, les axes de développement durable, de politique de l'eau, d'énergie renouvelable seront renforcés tandis que pour la défense de l'environnement des réflexions sont menées sur l'extension des brigades vertes et de notre politique de contractualisation et de gestion durable des espaces en lien étroit avec les territoires.



SOLIDARITÉ

■ Enfance, santé et insertion

Unité logement

En 2019, 2440 aides individuelles ont été accordées par le Fonds de Solidarité pour le Logement à 2178 ménages haut-rhinois pour un montant total de 1 020 000 €. Cette légère augmentation par rapport à 2018, est le produit de l'ouverture, depuis le 1^{er} janvier 2019, de la garantie de paiement des loyers aux premiers mois d'impayés, ayant entraîné la hausse des sollicitations des bailleurs sociaux de 47 % et des aides accordées de 39 %. Le nombre de demandes et d'interventions au titre des autres axes du FSL (accès, maintien, énergie et eau) reste sensiblement identique à celui de 2018.

Deux nouvelles actions collectives en direction des jeunes et des occupants de copropriétés en difficulté ont été retenues dans le cadre de l'appel à projets annuel du FSL, et le périmètre d'intervention de la mission de médiation énergie, historiquement en place à COLMAR, a été étendu pour la seconde fois consécutive, de manière à renforcer la lutte contre la précarité énergétique en faveur d'un plus grand nombre de ménages haut-rhinois.

Enfin, une campagne de communication et de clarification autour du dispositif des accompagnements sociaux lié au logement a démarré au second semestre 2019 avec la réalisation d'une plaquette d'information destinée aux travailleurs sociaux, et se poursuivra tout au long de l'année 2020 avec, notamment, le concours des associations partenaires et des interventions auprès des professionnels de la collectivité.

Aide sociale à l'enfance et CRIPS

La Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes et des Signalements

En 2019, 3 892 mineurs ont fait l'objet d'au moins une information préoccupante et 1 730 enfants ont été concernés par un ou plusieurs signalements à l'autorité judiciaire (demande d'enquête et/ou saisine du Juge des Enfants). Comparativement à 2018, le nombre de signalements transmis aux deux parquets haut-rhinois a augmenté de 5,6 %.

Des besoins croissants

Au cours de l'année 2019, le nombre d'enfants confiés a continué sa progression.

Pour les enfants confiés hors Mineurs Non Accompagnés (MNA), l'année 2018 s'était traduite par une progression de + 7,1 % (1 614 enfants). En 2019, la progression se confirme à un rythme de : + 3 % (1 662 enfants).

Pour les MNA confiés, la progression de leur nombre s'est également poursuivie, mais sur un rythme plus modéré que les années précédentes + 14 % (soit 362 MNA) en 2019, contre + 28 % en 2018 (317 MNA).

Le cap des 2 000 mineurs confiés (dont MNA) a donc été franchi en 2019 avec un total de 2 024 au 31 décembre 2019 contre 1 916 au 31 décembre 2018 (+ 5,6 %).

En réponse, une transformation rapide de l'offre

Au cours de l'année 2019, s'est poursuivie la dynamique d'évolution de l'offre de placement avec la création de 35 nouvelles places dont 7 en pouponnière. Ainsi, entre septembre 2017 et décembre 2019, la part des alternatives à l'hébergement en continu en internat dans l'offre des établissements a plus que doublé, passant de 9 à 22 %, le nombre de places de SEADR ayant été multiplié par 2,5 sur la même période.

Dans le champ du milieu ouvert, l'année 2019 a vu la concrétisation du transfert du suivi des mesures administratives d'Aide Éducative à Domicile (AED) et d'Investigation de Proximité (MIP) du Service de l'Aide Sociale à l'Enfance à la Direction des Territoires de Solidarité en association avec les deux partenaires associatifs en charge de ces mesures (ARSEA et APPUIS).

Des progrès dans l'amélioration des parcours

Les orientations de la loi de 2007 et de la loi de 2016 poursuivent leur concrétisation. La démarche autour du Projet Pour l'Enfant (PPE) a abouti par la validation d'un nouveau document en avril 2019 par l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance (ODPE) après l'expérimentation lancée en juin 2018. Cette expérimentation a permis de concrétiser 150 PPE en 2018 et 2019, à la fois concernant des enfants confiés (placements à domicile, séquentiel, préparation à la majorité et quelques mineurs non accompagnés) et des pupilles sous l'égide de l'Aide Sociale à l'Enfance, ainsi que des accompagnements de prévention en protection de l'enfance par deux Territoires de Solidarité expérimentateurs.

Le travail s'est poursuivi dans le cadre d'un groupe dédié intégré à l'animation du Schéma Départemental de la Protection de l'Enfance qui a rédigé un guide, désormais finalisé, qui sera diffusé au printemps 2020. Les retours sur la qualité de ces nouveaux documents, et son adaptation à tous les acteurs, en particulier les enfants et leurs familles, et situations sont particulièrement positifs.

Une attention portée à la préparation à la majorité

Concernant la préparation à la majorité et l'accompagnement des jeunes majeurs, l'année 2019 représente un tournant important dans la politique départementale avec les premiers effets significatifs de la mise en œuvre des actions déployées dans le cadre du Schéma Départemental de la Protection de l'Enfance et de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi adoptés en juin 2019. Ainsi, au 31 décembre 2019, 170 Contrats Jeunes Majeurs (CJM) étaient en cours (contre 88 au 31 décembre 2018, soit + 93 %). Sur l'année 2019, 260 CJM différents ont été signés en flux (contre 112 en 2018, soit + 132 %).

La continuité de la prise en charge jusqu'à la fin de l'année scolaire pour les jeunes confiés à l'ASE devenant majeurs en cours d'année scolaire et inscrits dans un parcours professionnel ou scolaire est effective et systématique (article L 222-5 du CASF).

Sur le plan de l'organisation interne de l'ASE, un nouveau suivi spécifique de 24 jeunes confiés à l'ASE âgés de 16 à 17 ans dans le cadre de la préparation à la majorité est réalisé par l'Unité Thématique dont les moyens ont été renforcés à cet effet.

Parmi les autres actions de préparation et d'accompagnement à la majorité, il convient de relever :

- l'actualisation du guide de préparation à la majorité à destination des jeunes et des professionnels,
- le renforcement du partenariat avec les missions locales pour faciliter l'accès à la Garantie Jeunes,
- l'organisation de quatre ateliers « Bientôt majeurs » pour les mineurs confiés à l'ASE ayant 16 ans dans le mois entre septembre et décembre 2019 (nouvelle action), organisés par l'ASE en partenariat avec l'APSM avec 28 jeunes participants soit une moyenne de 7 par atelier,
- la création de 45 places dédiées pour les ex-MNA en Contrat Jeune Majeur par l'association APPUIS (colocations en diffus dans l'agglomération mulhousienne), avec un accompagnement socio-éducatif spécifique.

Le Schéma de Protection de l'Enfance 2019-2023

Le Schéma de Protection de l'Enfance 2019-2023 a été élaboré à l'appui de groupes de travail composés de professionnels représentant l'ensemble des partenaires institutionnels (Social, Justice, Éducation, Hôpitaux, CAF) et associatifs (Établissements d'accueil d'enfants, structures d'accompagnement) qui œuvrent au quotidien en protection de l'enfance.

Cité de l'enfance

L'année 2019 a été marquée par la volonté des équipes éducatives de s'élaborer « hors les murs ». Une forte mobilisation a permis de développer de multiples projets de séjours éducatifs. Les enfants des quatre pavillons ont participé au minimum à un séjour éducatif, aussi bien dans les Vosges, les Alpes ou le Sud de la France. Tous les bilans établis au retour permettent de constater l'effet « positif » pour les enfants de s'épanouir en dehors de l'établissement durant leurs temps de vacances. Les professionnels soulignent les bienfaits de l'impact sur la dynamique de groupe au retour et l'avancement de la relation éducative, ce qui permet souvent un accompagnement des enfants plus efficient.



Les fêtes de fin d'année ont été marquées par de nombreux dons de jouets, peluches, livres...

Un goûter de Noël a été organisé avec l'association « MY JUMP » en présence de tous les enfants, de la majorité des agents, de la Direction Enfance-Famille-Insertion et de la Présidente Mme KLINKERT.

Protection maternelle et infantile

Le Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de planification familiale est un service départemental en charge de la prévention, de la protection et de la promotion de la santé des mères et des jeunes enfants.

L'activité prénatale et de planification

En 2019, dans le cadre de l'activité prénatale et de planification familiale, les professionnels de PMI ont assuré le suivi obstétrical de 284 femmes enceintes et effectué 1 330 consultations prénatales dans les centres de MULHOUSE et COLMAR.

11 % des 8 000 femmes enceintes du département ont bénéficié d'un accompagnement individuel par une sage-femme. Un tiers de ces femmes vit dans des situations d'extrême fragilité psychosociale et l'unité s'attache, par un partenariat très étroit avec les maternités et par les actions de coordination, à préparer au mieux l'accueil des nouveau-nés et les relais précoces pour soutenir les parents.

Pour 40 nouveau-nés, des mesures de protection ont été préparées autour de la naissance.

En matière de prévention, santé, sexualité, les centres de planification ont également poursuivi leur important travail de réseau, au bénéfice de 17 300 haut-rhinois et notamment des jeunes. Parmi les jeunes visés par ces actions, l'ensemble des élèves des classes de troisième des collèges ont bénéficié d'actions collectives d'information et de prévention sur les questions de sexualité « Questions d'Amour », réalisées par les professionnels des 6 centres de planification de notre département. Un réseau de référents sur les questions de sexualité a débuté sa construction, pour soutenir les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) dans la prise en compte de la vie affective et sexuelle des jeunes accueillis.

L'engagement en prévention

La prévention reste un atout majeur du service et la priorité est donnée au suivi médical des enfants de 0 à 2 ans, avec un nouveau-né sur trois vu à domicile ou en consultation. Par ailleurs, 7 % des enfants nés sur le territoire ont bénéficié d'une intervention d'une puéricultrice dans les 72 heures suivant leur naissance, grâce au dispositif « Allo PMI » permettant une transmission directe d'informations des milieux hospitaliers vers le Service de PMI. Toujours dans le sens d'une prévention précoce, les grands prématurés, présentant des risques de problème de santé, de retard de développement et de maltraitance, sont l'objet de toute notre attention. Ainsi, 93 % des parents d'enfants grands prématurés ont été en contact avec une puéricultrice et 40 % de ces familles bénéficient, à leur demande, d'un accompagnement.

320 Contrats d'Accompagnement Parents-Enfants (CAPE) ont été reconduits ou engagés en 2019. Le CAPE est une mesure de prévention de placements administratifs ou judiciaires, autorisant l'accueil d'un mineur en établissement de jeunes enfants, avec une participation financière du Conseil départemental et un accompagnement des professionnels de la petite enfance.

Les puéricultrices ont participé à 406 évaluations d'informations préoccupantes concernant des enfants de moins de 6 ans.

La sécurisation des modes de garde du jeune enfant

Un enfant sur deux a bénéficié d'un dépistage des troubles sensoriels et de langage en école maternelle. Des actions collectives de prévention et de soutien à la parentalité sont développées par les puéricultrices et éducatrices de jeunes enfants dans tous les espaces territoriaux.

Cette année encore, l'informatisation du dossier de l'enfant s'est poursuivie avec l'informatisation des actes d'accompagnement des éducatrices de jeunes enfants.

Le Département du Haut-Rhin compte 3 835 assistants maternels, proposant 13 289 places d'accueil, 295 assistants familiaux et 18 Maisons d'assistants maternels.

L'unité dédiée « assistants maternels et familiaux » assure l'agrément, le suivi, le contrôle et l'accompagnement des assistants maternels et des assistants familiaux haut-rhinois, mais également la formation des assistants maternels. Un partenariat est développé, dans le cadre du réseau des relais assistants maternels avec la CAF, par une co-animation de ce réseau, par des rencontres régulières avec les travailleurs médico-sociaux, et par l'organisation d'une journée annuelle départementale dévolue aux assistants maternels haut-rhinois. Le service contribue ainsi à la dynamique de professionnalisation des assistants maternels.

La PMI, un engagement en santé publique

Le Service de PMI s'attache aussi à poursuivre le contrôle des 161 établissements d'accueil de jeunes enfants du département et consacre une importance toute particulière au suivi des projets de nouveaux établissements d'accueil de jeunes enfants, et des futures Maisons d'assistants maternels, afin d'assurer aux nouvelles structures un démarrage de leur activité dans les meilleures conditions possibles.

Le service est particulièrement actif et présent au sein des comités techniques et de pilotage des dispositifs d'accompagnement des professionnels de la petite enfance (Enfance plurielle 68, Animation enfance du Haut-Rhin). Quant au dispositif départemental visant à valoriser les actions de soutien à la parentalité (Réseau parents 68), il permet de rester attentif aux besoins et de répondre avec justesse aux attentes des parents et des professionnels de la petite enfance.

Le Service de PMI, dans le cadre des actions de promotion de la santé, a poursuivi, de manière volontariste, sa mission de Santé Publique de lutte contre la tuberculose.

Ainsi, 38 cas de tuberculose, dont 10 chez des enfants, ont été déclarés et suivis. Plus de 3 300 personnes ont été rencontrées dans les centres de MULHOUSE, COLMAR, GUEBWILLER et ALTKIRCH. 2 475 radiographies pulmonaires ont été interprétées, ainsi que 592 personnes vaccinées par le BCG (Bacille Calmette et Guérin). Enfin, le Département a confirmé son soutien financier aux associations haut-rhinoises de dépistage des cancers du sein, du col de l'utérus et colorectal.

Politique rSa

Favoriser le retour à l'emploi des publics les plus démunis, allocataires du rSa et jeunes notamment, est une priorité absolue pour le Département.

S'il permet aux personnes démunies de disposer d'un revenu, force est de constater qu'en moyenne, 40 % des allocataires du rSa sont dans le dispositif depuis plus de quatre ans et rencontrent de grandes difficultés à retrouver un emploi. Or, la vocation du rSa est aussi de favoriser l'activité.

Aussi, le Département oriente de manière volontariste et vertueuse sa politique d'insertion sur l'activation de leviers innovants tels le dispositif rSa & Bénévolat, la politique du juste droit et le soutien au monde de l'entreprise, en articulation avec le maintien des leviers socles que sont l'accompagnement des bénéficiaires du rSa, aux profils très divers, et la mobilisation des contrats aidés. Elle repose sur de nombreux partenariats institutionnels et associatifs, des réalités locales contrastées, un système de gestion conséquent.

L'ensemble des initiatives départementales et leur diversité ont produit des effets positifs et permettent de contenir la dépense d'allocation rSa à hauteur de 89,80 millions € en 2019, en augmentation de 1,6 % en un an (88,40 millions € en 2018), ce qui correspond à la revalorisation du rSa imposée par l'État.

Pour autant, le Département du Haut-Rhin connaît une baisse du nombre de foyers bénéficiant d'un versement d'allocation rSa de - 0,8 % de décembre 2018 à novembre 2019 (dernière donnée disponible), soit 14 593 foyers haut-rhinois.

rSa & Bénévolat : vers un nouveau déploiement de ce levier complémentaire d'insertion des allocataires du rSa pour renouer avec la confiance et aller vers l'emploi

Le dispositif rSa & Bénévolat, déployé avec succès depuis 2017, renforce sa dynamique en 2019 avec le recrutement des Ambassadeurs du Bénévolat au sein des trois principales structures accompagnant les allocataires.

En effet, en plus de la mobilisation et de l'adaptation des supports existants conçus pour faciliter son appropriation par tous (site web pour se renseigner, Contrat d'Engagements Réciproques (CER) mentionnant le bénévolat...), il innove depuis le dernier trimestre 2019 avec cette action basée sur le principe de la « pair-aidance ».

Il s'agit ainsi d'augmenter le nombre de bénéficiaires du rSa effectuant des missions de bénévolat (tester leur projet professionnel vers la formation et l'emploi) tout en optimisant le service rendu aux associations.

Les résultats globaux demeurent importants :

- 1 756 offres de missions bénévolat, riches et diversifiées (sport, aide à la personne, loisir, périscolaire, culture, environnement...) ont été proposées par 150 structures dépositaires d'offres,
- 1 277 CER avec bénévolat ont été signés par des allocataires du rSa, marquant un engagement fort de leur part.

La politique du juste droit : une action globale indispensable pour maîtriser tous les segments du dispositif rSa

La politique du juste droit génère toujours de conséquents résultats financiers (économie de + de 4 millions €) malgré l'impact des mesures prises en faveur de la lutte contre le non-recours aux prestations sociales (téléprocédure et bascule automatique des bénéficiaires de la Prime Pour l'Activité dans le dispositif rSa).

La nécessaire adaptation du process interne de gestion (de l'entrée du bénéficiaire du rSa dans le dispositif et tout au long du parcours) et la vigilance accrue sur le pilotage et ses outils ont été encore renforcées.

Le retour vers l'emploi, une exigence absolue pour le Département du Haut-Rhin

Mobiliser toutes les compétences de la Collectivité permet au Département d'exercer un rôle moteur et central au profit de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du rSa par l'activation de nombreux partenariats autour de l'emploi, avec Pôle emploi, les agences d'intérim, les acteurs de l'accompagnement, le Conseil Régional, l'ADIRA, les fédérations professionnelles...

Ces collaborations sont source de multiples initiatives rapprochant les publics des entreprises en recherche de personnel : Christmas Job dans les secteurs en tension (hôtellerie-restauration...), placement direct de personnel sur les offres traitées par le Département dans le cadre de recrutement d'envergure (La Poste, Nord Réducteurs, Blanchisserie Muller, Cora HOUSSEN...), opération « rSa et vendanges », actions de préparation intensive à l'emploi, parrainage, soutien à la mobilité vers l'emploi et la formation (Aide Individuelle Départementale à la Mobilité), etc....

Deux conseillers relais-entreprises ont été recrutés et constituent des interlocuteurs opérationnels pour ces actions. En outre, plus de 10 000 bénéficiaires du rSa sont accompagnés - du social à l'emploi - en proximité sur tout le territoire; ainsi, le Département investit près de 6 millions € (dont 800 000 € de Fonds Social Européen) pour financer 61 structures.

Le recours aux emplois aidés pour une remise à l'étrier des bénéficiaires du rSa dans le monde du travail

Les contrats aidés dans le secteur marchand (nouveau 2019) et le secteur non marchand offrent de véritables opportunités aux bénéficiaires du rSa de renouer avec le monde du travail, ils peuvent ainsi se retrouver en situation de production, avec un contrat de travail et un salaire en lieu et place du rSa. Près de 780 CUI (Contrat Unique d'Insertion) et CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion dans les chantiers d'insertion) ont été prescrits en 2019 pour un volume financier de 3 millions €.

Ils apportent également un réel soutien aux entreprises, notamment dans les secteurs en tension.

La politique d'insertion des jeunes

La politique en faveur des jeunes a vu naître, en 2019, un partenariat novateur avec l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France autour de la promotion des métiers d'art et la valorisation du patrimoine, en lien avec le projet de reconstruction de Notre-Dame de PARIS suite à l'incendie du mois d'avril, projet qui se poursuivra en 2020.

Le Département du Haut-Rhin maintient, en outre, son engagement en faveur des jeunes en difficulté dans leurs projets d'insertion socio-professionnelle au travers du Fonds d'Aide aux Jeunes (0,38 million €). Ainsi, 593 jeunes en situation de grande précarité, voire de marginalisation, ont été soutenus en 2019 (secours financiers ponctuels). Par ailleurs, des professionnels du Département sont présents de façon systématique à différentes instances telles les commissions de la Garantie Jeunes et du suivi de l'absentéisme scolaire, afin de permettre un lien efficient entre les différents services pour une prise en charge optimale des situations dégradées.

Ressources Solidarité

Mission budget



93,8 millions € pour la prévention sociale et médico-sociale

108,8 millions € pour l'insertion

69,7 millions € * pour les personnes âgées

95,1 millions € * pour les personnes handicapées

0,7 million € pour les frais communs de la Solidarité

4,1 millions € au titre de l'aide à l'investissement

* après recouvrement auprès des bénéficiaires

La Mission budget* assure également l'instruction des demandes de subvention formulées par les 62 associations partenaires du Conseil départemental (1,1 million € en 2019). (* base CA 2019)

Tarifification des établissements sociaux et médico-sociaux

Le Département s'est attaché en 2019 à fixer les budgets et les tarifs de prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence tarifaire de la Présidente du Conseil départemental.

Cette mission a concerné 120 gestionnaires et de l'ordre de 200 budgets pour les différentes activités relevant des politiques sociales confiées au Département : personnes âgées, personnes en situation de handicap et aide sociale à l'enfance. La tarification contrôlée induit un volume de dépenses de 191,3 millions € au niveau du budget de fonctionnement départemental, soit plus de la moitié des dépenses sociales du Département.

Le Département a plus particulièrement accordé 520 000 € de crédits supplémentaires pour la création de nouvelles places d'hébergement :

- sur le champ de la protection de l'enfance : 500 000 € en 2019 (800 000 € en année pleine) pour la création de 21 places supplémentaires en foyers, dont 7 places pour les 0-3 ans (pouponnière), ainsi que pour le renforcement des équipes,
- sur le champ des personnes âgées : 20 000 € pour la création de 5 places d'hébergement temporaire.

Sur le volet « Investissement », le Département a poursuivi sa politique facultative d'aide à l'investissement des EHPAD par le versement de subventions à hauteur de 1 667 000 € (6 projets concernés).

En parallèle, il a apporté un soutien technique aux établissements sociaux et médico sociaux en matière de projets architecturaux sur les trois champs d'action sociale.

Ainsi, le Service de la Tarifification des Établissements a accompagné 23 établissements en 2019 dans leur réflexion relative à des opérations de reconstruction ou de restructuration, en lien avec la Direction de l'Immobilier et de la Logistique, la Direction de l'Autonomie et le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Enfin le Département est pleinement engagé dans la démarche de négociation de contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec 16 gestionnaires d'EHPAD.

Action sociale de proximité

La Direction des Territoires de la Solidarité (DTS) déploie sur l'ensemble du territoire départemental un service public de proximité dans le domaine de l'action sociale généraliste, gratuit, ouvert à toute personne rencontrant des difficultés médico sociales. Véritables lieux d'accueil social inconditionnel de proximité, les 34 Espaces Solidarité maillent finement le Haut-Rhin, offrant une accessibilité en moins de 30 minutes de transport à 99 % de la population.

Des équipes pluridisciplinaires territorialisées fortes de 268 professionnels (les) assurent, aux côtés des personnels de PMI également territorialisés, une mission d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation, d'accès aux droits et d'évaluation médico-sociale au bénéfice des Haut-Rhinoises et Haut-Rhinois, de la naissance à la retraite.

Par ailleurs, ils proposent des accompagnements sociaux et médico-sociaux dans les domaines de la lutte contre la précarité et les exclusions, l'accès ou le maintien dans le logement, l'insertion sociale ou professionnelle, la protection de l'enfance et des majeurs vulnérables, la lutte contre les violences intrafamiliales.

En 2019 :

- 65 062 accueils physiques et 112 520 accueils téléphoniques ont été réalisés dans les Espaces Solidarité,
- au total, 13 190 foyers ont bénéficié d'un accompagnement par les travailleurs sociaux (soit 19 765 personnes),

- les travailleurs sociaux des Espaces Solidarité accompagnaient près de 5 500 bénéficiaires du rSa fin 2019 afin de faciliter leur insertion au plus proche de la réalité économique des territoires et en prenant en compte leur situation sociale globale,
- au titre de la protection de l'enfance, 2 308 mineurs ont bénéficié d'une évaluation sociale par les Territoires de Solidarité suite à sollicitation de la CRIPS,
- dans le champ de la précarité, de l'insertion et de la protection de l'enfance, les travailleurs sociaux, après évaluation des situations, ont mobilisé 905 000 € d'aides financières individuelles en 2019 afin de répondre de manière ponctuelle et exceptionnelle à des situations d'urgence, à des besoins conjoncturels, mais également contribuer à la réalisation d'un projet d'aide à l'enfant ou encore pallier à une insuffisance temporaire des ressources familiales.

Sur le plan organisationnel, 2019 constitue la première année pleine de mise en œuvre des principes de réorganisation portés par les élus départementaux visant à apporter une meilleure réponse aux besoins par la territorialisation renforcée des leviers d'intervention, d'une part, et une approche globale des situations individuelles d'autre part. Désormais les mesures administratives de protection de l'enfance sont mises en œuvre et suivies à l'échelle des Territoires. Ce transfert de compétence permet une prise en compte plus adaptée des profils et projets des mineurs accompagnés et de leurs familles. Ces aides éducatives à domicile représentent un total de 1 019 mesures en 2019.

Une organisation renouvelée des Commissions Sociales et des Commissions Famille facilite l'examen pluridisciplinaire et pluriinstitutionnel des situations en vue de construire des réponses coordonnées. Dans le champ de la protection de l'enfance, 1 837 situations familiales complexes ont été examinées en 2019 au sein de ces instances.

Le renforcement des commissions pluridisciplinaires et pluri institutionnelles d'examen des situations individuelles au sein des Territoires de Solidarité est le socle d'organisation incontournable pour la généralisation de la démarche de référence de parcours dédiée à l'accompagnement des situations les plus complexes, nécessitant des étayages particuliers et un accompagnement renforcé par les travailleurs sociaux.

L'approche globale constitue en outre le fil rouge des travaux préparatoires à la construction de la Communauté européenne d'Alsace dans le domaine des aides financières notamment, qui feront l'objet d'une convergence au 1^{er} janvier 2021.

Ces évolutions s'inscrivent en cohérence avec les objectifs contractualisés avec l'État en 2019 dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté (SNPLP) qui permettra, d'ici 2022, une montée en puissance de l'accueil social inconditionnel de proximité et de la démarche de référence de parcours. Enfin, dans un esprit de développement social, les équipes des Territoires de Solidarité construisent ou collaborent à de multiples projets partenariaux concourant à revitaliser le capital social des territoires, développer les liens sociaux et faciliter l'autonomie des personnes.

En 2019 par exemple, des rapprochements ont été organisés avec les acteurs du champ culturel pour enrichir par ce biais les leviers d'insertion sociale et de soutien à la parentalité.

Dans le domaine de la lutte contre la fracture numérique, des expérimentations sont portées pour aider les populations dont l'accès aux droits est compromis par la dématérialisation des démarches administratives.

Pour élargir l'éventail des outils de prévention au bénéfice des jeunes en fragilité et de leurs familles, le Département s'est engagé, aux côtés de la Ville au lancement du nouveau Programme de Réussite Éducative (PRE), tout en poursuivant son investissement de longue date au sein du PRE mulhousien.

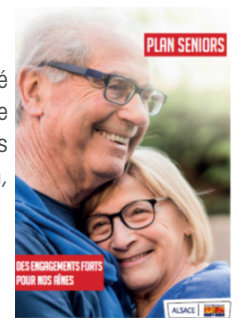
Ces projets constituent autant de points d'appui à la lutte contre la fracture territoriale, grâce à l'ancrage résolu local du service social départemental.

Autonomie

En application des préconisations du Schéma de l'Autonomie 2018-2023, qui a révélé la grande fragilité des établissements et services accompagnant les personnes âgées, le Département a décidé d'adopter en 2019 un Plan Senior. Un engagement fort pour nos aînés, de près de 14 millions € sur 3 ans, pour intensifier les actions de prévention, améliorer la qualité de vie en établissement et à domicile.

Personnes âgées

Les actions de prévention en direction des seniors, financées par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Haut-Rhin, se sont élevées à 340 (+108) pour des personnes vivant à domicile -soit des subventions engagées à hauteur de 1 018 486 € contre 625 000 € en 2018- et à 42 (+17) en direction des résidents en établissements pour 323 179 € d'aides contre 175 000 € en 2018.



12 Espaces Solidarité Senior (E2S) maillent le territoire en s'adressant aux personnes retraitées ou en perte d'autonomie pour prodiguer aide et conseils, favoriser l'accès au droit et travailler les problématiques liées à la précarité, la vulnérabilité, la maltraitance et le maintien à domicile.

Ainsi, les 38 assistants sociaux des Espaces Solidarité Senior et les 2 conseillères en économie sociale et familiale ont rencontré et aidé 6 338 personnes retraitées dans le cadre de 11 522 interventions. 7 325 accueils physiques, 36 719 accueils téléphoniques et 4 568 évaluations de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ont été réalisés en 2019. Les assistants sociaux disposent, pour leurs visites à domicile, de nouveaux outils numériques (ordinateurs portables tactiles avec connexion internet et smartphones) pour accéder facilement à toutes les informations utiles, les partager avec les familles en évitant ainsi des démarches fastidieuses.

Grâce au Plan Senior, les bénéficiaires de l'APA, soit 7 279 personnes en 2019 (+ 3,4 %) accèdent à une nouvelle aide départementale pour adapter leur logement (installer une douche, un monte-escalier, ...). Les démarches sont plus simples, avec moins de formalités. Les délais d'instruction sont raccourcis de 2 mois et l'aide financière est plus importante, passant en moyenne de 1 600€ à 3 400€ par projet. 119 personnes ont sollicité cette nouvelle prestation lancée en mai 2019.

Près de 850 personnes en situations complexes et souhaitant rester à leur domicile ont bénéficié d'un suivi intensif par les professionnels des MAIA.



Conférence sur la maladie d'Alzheimer

Celles-ci ont poursuivi leurs actions pour améliorer le parcours des usagers, en partenariat avec les deux Centres Hospitaliers de MULHOUSE et COLMAR, et la plateforme territoriale d'appui aux généralistes.

Environ 900 personnes ont assisté au cycle de 5 conférences d'information relatives à la maladie d'Alzheimer. Par ailleurs, 7 établissements et services sanitaires accèdent aux données du plan d'aide de l'APA pour une sortie d'hospitalisation anticipée, facilitée, sécurisée et une meilleure cohérence des parcours des usagers.



EHPAD La Roselière à KUNHEIM
Loto avec les enfants du périscolaire de Kunheim

L'APA en établissements a concerné 6 721 bénéficiaires et pour ce qui concerne l'aide sociale, les demandes se sont élevées à 323, soit une progression de 7 % et le nombre de bénéficiaires s'élève à 712. Cette augmentation est pour partie liée à des mesures d'amélioration de l'accès à cette prestation par un assouplissement du barème de l'obligation alimentaire.

Il est à noter qu'une dizaine d'EHPAD ont participé aux journées citoyennes et 54 établissements aux journées portes ouvertes dans le cadre de la Semaine Bleue organisées par le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

Personnes en situation de handicap

Un projet visant à repenser et améliorer l'accueil en MDPH, s'appuyant sur la méthode du design social a débuté au printemps 2019, avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Le travail de co-construction avec des usagers, des associations d'usagers et différents professionnels de l'accueil a permis d'identifier plusieurs pistes d'expérimentation : nouvelle organisation des espaces, outils de communication, outils d'aide à la compréhension et au remplissage du formulaire...

La MDPH a renseigné et informé 20 417 personnes dans ses deux points d'accueil de COLMAR et MULHOUSE en 2019. La Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH) a rendu 52 514 décisions et avis pour 19 486 personnes. Au 31 décembre 2019, 61 520 personnes ont un droit ouvert à la MDPH dans le Haut Rhin.

Les prestations en direction des adultes en situation de handicap ont concerné :

- 780 personnes pour l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP),
- 3 501 personnes pour la Prestation de Compensation du Handicap (PCH),
- 429 personnes pour l'aide-ménagère et 71 pour l'aide aux repas,
- 2 543 résidents pour l'aide sociale en foyer, en EHPAD, en accueil de jour, dont 26 jeunes en attente de places en foyer pour adultes,
- 38 adultes accueillis en famille d'accueil.

Le Conseil départemental, en lien avec l'ARS poursuit sa politique de transformation de l'offre, une action structurelle de longue haleine qui a consisté à préparer une étude exhaustive sur la population actuellement accompagnée par des établissements et services.

En parallèle, et dans l'esprit de la démarche Réponse Accompagnée Pour Tous, il s'attache à trouver des réponses à des situations individuelles complexes pour fluidifier les parcours : 31 accords pour entrer en EHPAD avant 60 ans et 21 dérogations pour admission en établissements ou services avant 20 ans, soit 52 parcours facilités.

Maison des Adolescents (MDA68)

Porté par le Conseil départemental du Haut-Rhin et le Centre Hospitalier de Rouffach, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Maison des Adolescents du Haut-Rhin (MDA68) est un lieu d'écoute, d'évaluation, d'orientation, d'accompagnement et de soins à l'attention des jeunes de 12 à 25 ans en difficulté et de leurs familles. Il s'adresse également aux professionnels œuvrant dans le champ de l'adolescence.

En 2019, la MDA a accompagné 1 836 jeunes. La moyenne d'âge se situe autour de 14,7 ans. La répartition filles/garçons est sensiblement identique. Chaque mois, elle accueille en moyenne 566 personnes, dont 351 adolescents et 215 parents. Parmi les principaux motifs de consultation sont cités les difficultés relationnelles et éducatives, une problématique familiale ou relative à la scolarité. Les équipes ont réalisé 4 849 entretiens et consultations. Dans l'ensemble, les chiffres et indicateurs 2019 sont constants par rapport à 2018.

L'année 2019 a également été marquée par l'ouverture d'une 4^e antenne MDA dans le Sundgau à ALTKIRCH composée de 11 professionnels ; de nouvelles collaborations ont ainsi pu être établies notamment avec le Centre Médical le Roggenberg, la Mission Locale Sundgau 3 Frontières, l'association le Cap, le GHRMSA et l'Éducation Nationale. Ce projet a largement été soutenu par le Département, par les Communautés de Communes Sud Alsace Largue et du Sundgau, par la Ville d'ALTKIRCH et l'Agence Régionale de Santé. Des permanences tenues par la MDA existent également à DANNEMARIE et à FERRETTE.

En outre, les actions collectives développées sur les autres antennes MDA68 (MULHOUSE, COLMAR et SAINTE-MARIE-AUX-MINES) ont permis d'accompagner, en parallèle des suivis individuels, 199 jeunes, 92 parents et 661 élèves, soit au total 951 personnes. La MDA68 est notamment présente dans un certain nombre de collèges de l'agglomération mulhousienne pour sensibiliser les élèves au développement du bien-vivre ensemble (projet LIRÉA : Lien Ressource pour l'Elève Adolescent).



La MDA a également renforcé son rôle de soutien auprès des professionnels accompagnant les adolescents : 10 actions de formation ont à ce titre été proposées les « Cafés-Infos » auxquelles ont participé 410 professionnels. Par ailleurs, grâce à un financement du Fonds Interministériel de Prévention de la Violence et de la Radicalisation (FIPDR), la MDA68 a établi un partenariat avec le Réseau VIRAGE (Violence des Idées Ressource et Accompagnement Grand Est), réseau piloté par la MDA67 afin de proposer une journée de formation sur le thème « Processus adolescent et radicalités » au profit des professionnels travaillant sur le territoire m2A en contact avec les adolescents. Cette journée organisée en avril dernier a permis de former 97 professionnels et ouvre le pas sur d'autres journées de formation qui seront mises en œuvre, toujours en partenariat avec VIRAGE, en 2020.



Vers la CeA

L'année 2019 a été consacrée aux travaux de convergence des politiques publiques de la Solidarité dans la perspective de la CeA. Des priorités ont été définies pour le 1^{er} janvier 2021 afin d'assurer la continuité des services et une équité de traitement entre les usagers.

Quelques exemples emblématiques :

- pour les aides individuelles destinées aux usagers : une aide financière unique de proximité en matière d'éducation, d'insertion et de précarité sera travaillée pour simplifier la visibilité et l'accès aux droits des usagers,
- pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : le montant des subventions d'investissement pour les EHPAD passera de 11 000€ à 21 000€ la place dès 2020 et le règlement intérieur du transport des élèves en situation de handicap sera également harmonisé pour la rentrée 2020,
- pour les assistants familiaux : les conditions d'exercice du métier des ASFA seront améliorées notamment par une révision des conditions de rémunération.

L'élaboration d'une organisation des services simple, pragmatique, respectant les richesses de chaque organisation et leurs spécificités constituera également une priorité pour 2020.



ÉDUCATION, CULTURE ET SPORT

■ Éducation et jeunesse

Suite à l'adoption de la politique PRÊT (Pour la Réussite Éducative de Tous) le 21 décembre 2017, la politique éducative a été déclinée durant l'année 2019 à travers les faits marquants suivants :

- le doublement des investissements sur l'immobilier des collèges,
- la mise en œuvre du programme d'équipement numérique avec le lancement d'un appel à projets pour l'acquisition d'équipements mobiles connectés,
- la redéfinition de la carte scolaire des collèges du territoire de SAINT-LOUIS Agglomération,
- le pilotage et les ajustements de la carte scolaire des collèges du secteur de MULHOUSE pour la préparation de la rentrée de septembre 2019,
- l'évaluation quantitative et qualitative des prestations externalisées dans les collèges en vue de définir des orientations futures,
- le lancement de la plateforme de recherche de stages pour les collégiens de 3^e en septembre 2019,
- le lancement d'un appel à projets pour des actions en faveur de la jeunesse.





57 collèges publics et 12 collèges privés sous contrat d'association avec l'État,
29 953 collégiens dans le public et 7 040 dans le privé (rentrée 2018-2019),
15,4 millions € pour les charges de personnels Agents Techniques des Collèges,
2,23 millions € consacrés à l'externalisation de prestations dans les collèges,
21,59 millions € pour les travaux d'investissement dans les bâtiments des collèges.
Les principales opérations de restructuration ont concerné les collèges de SAINT-AMARIN, GUEBWILLER, WINTZENHEIM et VOLGELSHEIM mais l'ensemble des sites a bénéficié de travaux de maintenance et de sécurisation,
2,7 millions € pour le numérique éducatif dont 1,2 million € pour le renouvellement du parc informatique,
14,08 millions € au titre des dotations de fonctionnement des collèges publics et privés,
556 167 € pour les travaux d'investissement des collèges privés,
348 517 € en faveur de la jeunesse et de la vie scolaire.

Au total, en 2019, le budget consacré à l'Éducation et à la Jeunesse s'est élevé à plus de 41,52 millions € (hors charges de personnels ATC).



Vers la CeA

Le travail de convergence des politiques Éducation/Jeunesse/Collèges a été engagé avec deux sujets identifiés en novembre 2019 par le comité politique de la CeA : l'harmonisation des dotations de fonctionnement des collèges publics et privés et le soutien aux structures socio-éducatives.

Par ailleurs, une réflexion a été initiée à l'automne 2019 pour mener une étude commune CD67/CD68 en faveur d'une stratégie de restauration scolaire à partir de 2020.

Culture et patrimoine

Développement culturel, patrimoine et mémoire

En 2019, la politique « Culture et Patrimoine », avec un crédit de 6 655 531 €, a consolidé ses priorités autour de l'accès du plus grand nombre à la culture et à l'égalité des chances, en cohérence avec la politique PRÉT et dans la perspective de la CeA.

Cela s'est traduit notamment par :

- une action très volontariste dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle : reconduction d'un 2^e appel à projets « Culture en collège », collège au cinéma, expérimentation réussie de collège au château, soutien à une résidence d'artistes en collège via le GIP-ACMISA...
- le déploiement progressif du 3^e Schéma des Enseignements Artistiques 2018/2023 avec 11 Écoles Centre, dont 2 nouvelles en Danse et Théâtre en 2019 qui maillent les territoires, la valorisation des pratiques amateurs collectives avec le lancement d'un appel à projets spécifique et des actions concrètes pour améliorer la lisibilité de l'effort financier significatif du Département,
- une forte attention aux publics relevant des politiques de solidarité et concrétisation du premier appel à projets Culture/Solidarité avec 27 dossiers soutenus,
- Une mobilisation réaffirmée, notamment avec de l'ingénierie, vis-à-vis des projets culturels des territoires et la candidature retenue au plan national, à la recherche-action de la Fédération des Arts Vivants sur les nouvelles formes de coopération culturelle dans les territoires,
- le maintien des aides aux acteurs culturels et patrimoniaux pour soutenir la création, la diffusion, la présentation d'œuvres et les actions de médiation en faveur des publics relevant des compétences départementales : les Dominicains, propriété départementale, labellisés Centre Culturel de Rencontre, contribuent à la fois à cette dynamique et au rayonnement du Haut-Rhin au plan national et international,
- la mise en œuvre du « Plan Patrimoine 68 » sur les volets des châteaux forts, du patrimoine remarquable, du patrimoine de territoire et des maisons alsaciennes anciennes qui a permis de soutenir 34 dossiers pour un montant de 2,30 millions € et un nouveau partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour démultiplier l'intervention départementale,
- le renforcement du réseau des « Veilleurs de châteaux », passé d'une vingtaine à une cinquantaine après un appel à bénévolat et différentes actions telles que le débroussaillage au Pflixbourg,



Vers la CeA

Culture et patrimoine :

Des collaborations avec le Conseil départemental du Bas-Rhin ont été initiées dans le domaine du Patrimoine et plus particulièrement pour la convergence des politiques castrales ; elles se sont intensifiées autour de l'identification des caractéristiques des châteaux alsaciens, de leur préservation avec le rapprochement des fonds d'aides et un guide commun à l'attention des veilleurs et enfin de la valorisation avec des travaux préparatoires partagés pour le lancement d'une saison culturelle dans les châteaux forts pour préfigurer la renaissance de l'Alsace.

Lecture Publique

Bibliothèque au service des bibliothèques et des habitants, la Médiathèque départementale accompagne les développements de la lecture publique dans le Haut-Rhin. Elle apporte soutien et conseils en ingénierie aux 82 bibliothèques de son réseau partenaire et participe à la conception des nouveaux équipements.

La Médiathèque départementale favorise la diversification des collections des bibliothèques en leur mettant à disposition une collection de 300 000 documents complétée par les ressources en ligne de la plateforme numérique CALICE68. Ainsi de nouveaux outils numériques ont été mis à disposition des bibliothèques partenaires en 2019 : Fablab, casques de réalité virtuelle, imprimantes 3D sont dorénavant proposés aux bibliothèques partenaires en vue d'initier leur public à ces nouveaux outils du quotidien.

La formation des équipes salariées et bénévoles du réseau et la proposition d'actions culturelles favorisant l'échange et le lien social au plus près des territoires font aussi partie des missions portées par la Médiathèque départementale. En 2019, la fréquentation des manifestations proposées en partenariat avec le réseau a connu une croissance très significative (+ 70 %) confirmant l'adaptation des propositions aux attentes des publics.

Mais surtout, 2019 aura été l'année d'une refonte profonde de l'activité de la Médiathèque départementale. Le vote du Nouveau Schéma de Lecture Publique (2019-2024) en juin dernier a engagé la modernisation de l'action départementale en faveur de la lecture au bénéfice d'un partenariat renforcé avec les bibliothèques partenaires et d'une réponse mieux adaptée aux attentes de la population.

La première Journée Départementale de la Lecture Publique proposée le 19 septembre a réuni une centaine de bibliothécaires. Elle a permis de poser les jalons d'une action territorialisée, portée par des bibliothécaires référents chargés de l'accompagnement des projets et du soutien au quotidien des bibliothèques dans un esprit de cohérence territoriale.

Un dispositif d'accompagnement à la création de médiathèques structurantes a vu le jour avec une concrétisation immédiate : le soutien à la création de la médiathèque intercommunale de la Vallée de Munster (207 000 €).

Le Nouveau Schéma de Lecture Publique a posé aussi le principe de la réfection complète du magasin d'accueil du site de Colmar pour un meilleur accueil des bibliothèques partenaires. Le travail de reconfiguration de l'espace a permis de mettre 33 820 livres à la disposition d'associations œuvrant pour la lecture en Alsace et de soutenir un projet de création de bibliothèque à Madagascar. Le Nouveau Schéma engage aussi l'évolution du logiciel de gestion vers un outil plus collaboratif et la reconfiguration de la desserte de prêt direct au bénéfice de la création de points lecture dans les territoires.

Au total, en 2019, le Département a consacré 661 035 € à son action en faveur de la lecture publique, au plus près des territoires et de leurs habitants.



Vers la CeA

Les actions engagées avec la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin depuis plusieurs années ont été renforcées en 2019 autour de la formation et de l'action culturelle. Vos Oreilles Ont La Parole (VOOLP), manifestation commune aux deux Départements, a connu un succès renouvelé avec plus de 100 spectacles contés dans toute l'Alsace. Une nouvelle collaboration d'importance a été mise en œuvre avec le choix d'un logiciel de gestion commun qui permettra une harmonisation rapide et pertinente des pratiques des deux établissements.

Archives départementales

Dans le domaine des archives, l'année 2019 a été marquée par :

- le dôme numérique développé avec les Dominicains de Haute-Alsace dans le cadre de l'exposition commune avec le Bas-Rhin « 1918-1925. Les Alsaciens. Paix sur le Rhin ? » a circulé dans 5 collèges et a accueilli plus de 4 600 visiteurs,
- deux sites de vidéos ont été réalisés avec l'INA sur l'histoire de l'Alsace et sur l'Alsace et la construction européenne,
- la mise en ligne des registres paroissiaux a commencé ; les répertoires des notaires (XIX^e siècle) et 200 instruments de recherche sont de plus disponibles sur Internet,
- 76 903 visiteurs ont consulté 2 217 745 pages en ligne.

Un budget global de 120 057 € a été affecté à la politique des archives en 2019.

■ Actions sportives

L'année 2019 a été marquée par l'accueil de l'arrivée de l'étape du Tour de France « ST DIÉ DES VOSGES-COLMAR » le 10 juillet, et par le départ de l'étape « MULHOUSE – PLANCHE DES BELLES FILLES » le 11 juillet.

La candidature au Label « Terre de Jeux 2024 » a été déposée et obtenue : elle permettra de valoriser la politique sportive, de développer de nouvelles actions pour mettre plus de sport dans la vie des Haut-Rhinois.

Les priorités départementales ont été déclinées à travers le soutien à 62 comités départementaux sportifs, à plus de 600 clubs, aux organisateurs de 63 manifestations sportives et au sport scolaire.

Un montant de 2 287 697 € a été consacré à la politique sportive (1 808 343 € en faveur du fonctionnement et des actions du mouvement sportif et 479 354 € consacrés à l'investissement des collectivités et des associations).

Diverses actions ont été poursuivies en 2019 :

- le partenariat avec m2A pour le fonctionnement et l'investissement du Centre Sportif Régional Alsace,
- le renouvellement de 13 conventions de partenariat avec des comités départementaux,
- le soutien aux clubs phares et l'organisation de 22 Rencontres Jeunes Sportifs,
- 2^e année de la mise en œuvre des appels à projets en faveur de la féminisation du sport et de l'accès des personnes en situation de handicap à la pratique du sport,
- le financement de nouvelles opérations de construction ou d'extension de gymnases mis à disposition des collèges (WITTELSHEIM, SACSIE INGERSHEIM et Syndicat Pôle Ried Brun FORTSCHWIHR).



Cérémonie au CD68 « Réussir le sport »

Pour clore, l'année 2019, la cérémonie « Réussir le Sport » organisée le 7 novembre 2019 a récompensé 105 jeunes sportifs méritants et les 6 collèges labellisés « Génération 2024 » (Bel Air et St Exupéry de MULHOUSE, MUNSTER, ORBEY, Forlen de SAINT-LOUIS et Victor Hugo de COLMAR).



Vers la CeA

Le passage du Tour de France, qui a traversé toute l'Alsace, a été l'occasion de mettre en place une communication commune avec le Bas-Rhin.

La candidature au label Terre de Jeux 2024 a été déposée et obtenue en commun avec le Bas-Rhin.





ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES

■ Ressources humaines

Formation et accompagnement des évolutions professionnelles

En matière de formation, l'effort de la DRHDS a été soutenu, avec 1 700 agents formés. Une attention particulière a été apportée :

- à l'accompagnement des cadres avec une programmation renouvelée de la culture managériale (conduite de réunions, diagnostics managériaux pour les encadrants expérimentés...) et la possibilité de faire appel plus largement à des coachings individuels et/ou collectifs,
- à la prévention des risques psychosociaux et aux formations en matière d'hygiène-sécurité.

Pour accompagner les évolutions professionnelles, des ateliers ont dispensé des conseils sur la carrière, la mobilité, la formation à 65 agents. En complément, la DRHDS a proposé,

- des formations dédiées aux outils de la mobilité (CV, lettre de motivation, entretiens de recrutement, projet et compétences professionnelles),
- des entretiens personnalisés avec des référents emploi et formation,
- un parcours de 14 jours pour les agents en situation de mobilité contrainte (reclassement ou redéploiement).

Le Compte personnel de formation a été déployé au sein de la collectivité, et le guide de la formation actualisé mis à disposition des agents.

Dans l'objectif de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et de réaliser du pré-recrutement sur des postes en tension, plusieurs dispositifs ont été mis en place ou relancés, comme l'accueil de volontaires en service civique, de stagiaires-écoles, d'apprentis ou de jeunes pour des jobs d'été. Chef de file en matière de solidarité et d'éducation, le Conseil départemental a tenu à proposer des missions de service civique liées à ses compétences, dont 22 jeunes ont bénéficié en 2019.

Afin d'améliorer la visibilité des offres d'emploi de la collectivité, un portail emploi dédié au recrutement a été mis en place et sa présence sur les réseaux sociaux professionnels renforcée.



Journée des assistants de prévention

Dialogue social

Le dialogue social s'est nourri de 19 réunions des instances paritaires de la collectivité (CTP, CHSCT et CAP). En outre, 5 réunions se sont tenues entre la DRHDS et les organisations syndicales, portant notamment sur la mise en place du nouveau régime indemnitaire.

À noter qu'une nouvelle charte du dialogue social a été élaborée, engageant l'administration et les organisations syndicales dans un dialogue social de qualité.

Carrière et rémunération

Deux réformes majeures ont été mises en œuvre :

- le prélèvement à la source, le 1^{er} janvier 2019,
- le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) institué par l'Assemblée départementale, dès la paie du mois de juillet 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne les frais de déplacement, un nouveau mode de gestion semi dématérialisée a été expérimenté puis déployé sur 8 directions dans une première phase. Il permet un traitement facilité et plus rapide des demandes de remboursement de frais.

Hygiène, sécurité, conditions de travail

Des actions de prévention pour la maîtrise de risques prioritaires ont été impulsées sous l'égide du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT), avec l'aide des assistants de prévention : risque chimique au Laboratoire vétérinaire départemental, forums sur les risques routiers dans le sud du département, dans la continuité de ceux organisés en 2018.

La prévention des risques psycho-sociaux (RPS) a été renforcée avec l'arrivée d'une chargée de mission dédiée. Son action est centrée sur les situations collectives de travail liées aux RPS. À ce titre elle est intervenue auprès de 4 équipes. Elle est également un appui pour les managers au cœur de la démarche de prévention. 5 managers ont ainsi pu bénéficier de ses conseils et outils de prévention.

Les nouveaux assistants de prévention ont été formés en interne afin de leur permettre de s'approprier les outils et procédures propres à la collectivité.

Le parcours des primo-encadrants a été enrichi avec une matinée consacrée aux bases de la santé et de la sécurité au travail.

Poursuivant sa politique de déploiement du télétravail, la collectivité a permis à 185 nouveaux agents d'expérimenter cette modalité de travail. Le chiffre total de télétravailleurs s'est élevé à 248 agents en 2019, qui ont économisé au total 561 000 km de trajets domicile-travail sur l'année (soit 14 fois le tour de la Terre!). Les évaluations réalisées montrent que le télétravail est plébiscité à la fois par les agents bénéficiaires, leurs encadrants et leurs collègues.



La DRHDS a participé à l'organisation des réunions d'information des agents animées par la Présidente et la Directrice générale des services, ainsi qu'à celle du séminaire des cadres du 13 novembre 2019.

Par ailleurs, des pages communes dédiées à la CeA ont été insérées dans les magazines internes des deux Départements et des travaux d'élaboration d'un portail Intranet de communication engagés.

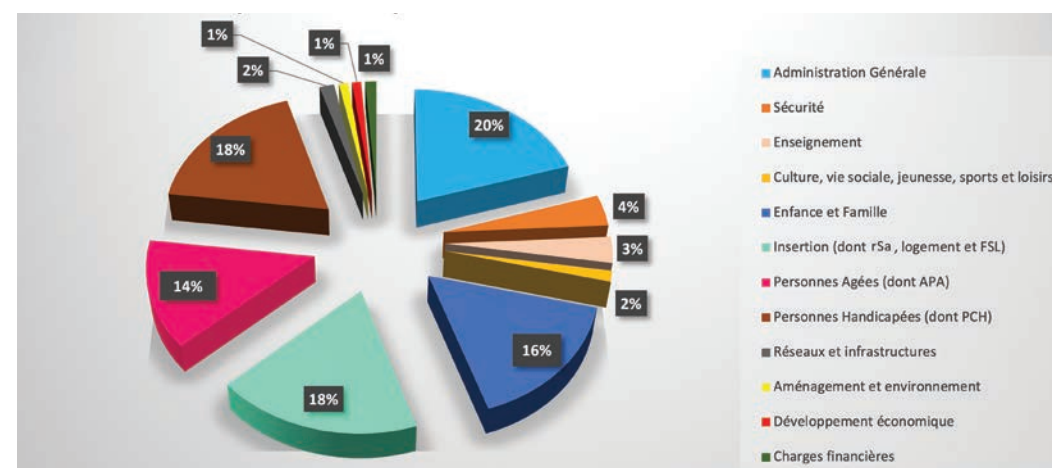


- un budget de **99,50 M€**,
- 2 371** collaborateurs,
- 9 900** jours de formation dispensés,
- 83 %** des agents formés (hors assistants familiaux),
- 311** recrutements dont **40 %** par mobilité interne,
- 180** stagiaires, **22** services civiques et **11** apprentis accueillis.

Finances

Le budget 2019 du Département du Haut-Rhin s'est exécuté comme suit

Dépenses	Réalisées (en millions d'euros)
FONCTIONNEMENT	575,5
INVESTISSEMENT	142,1
TOTAL	717,6



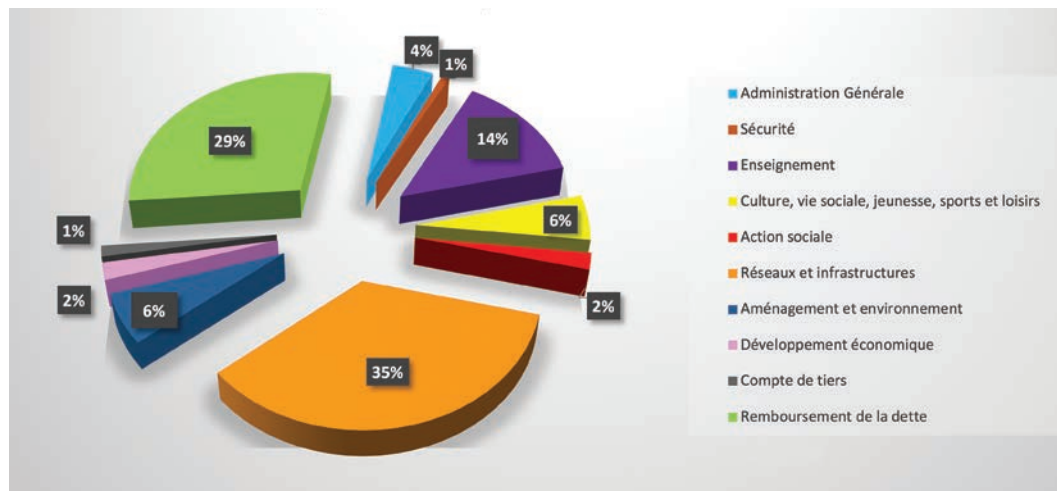
Répartition des dépenses de fonctionnement réalisées en 2019

Les dépenses totales de fonctionnement s'établissent à 575 millions € en 2019, en augmentation de 22,30 millions € par rapport à 2018, soit + 4 %, en lien principalement avec une hausse de + 11 millions € des dépenses sociales et de + 9 millions € des prélèvements de l'État au titre des fonds nationaux de péréquation.

Les dépenses d'aide sociale s'élèvent à 382,30 millions €, représentant 66,4 % des dépenses totales de fonctionnement, soit une fraction comparable à celle observée en 2018.

En particulier, les dépenses d'allocation rSa et celles liées aux actions d'insertion ont atteint 104,40 millions € en 2019 (soit 18,1 % des dépenses totales), celles relatives aux personnes en situation de handicap 104,6 millions € (soit 18,2 % des dépenses totales), celles afférentes à l'enfance et la famille 92,4 millions € (soit 16,1 % des dépenses totales) et enfin celles liées aux personnes âgées 79 millions € (soit 13,7 % des dépenses totales). Il est possible de relever une hausse de 3,7 millions € des dépenses afférentes aux personnes âgées en lien avec une progression de + 2 millions € des dépenses d'aide sociale à l'hébergement et de + 1 millions € des dépenses d'APA à domicile. Par ailleurs, les dépenses d'allocation rSa progressent de + 1,4 millions € en 2019. Les dépenses d'administration générale constituent 20,1 % des dépenses totales de fonctionnement du Département du Haut-Rhin, dont 18 % de dépenses de personnel. Les dépenses d'administration générale ont progressé de + 9 millions € par rapport à 2018, en lien avec la hausse des prélèvements effectués dans le cadre des prélèvements opérés au titre des fonds de péréquation.

L'investissement opérationnel (hors remboursement et refinancement de la dette) représente 100,8 millions € en 2019, en augmentation de + 17,8 millions € par rapport à 2018, soit +21,4 %.



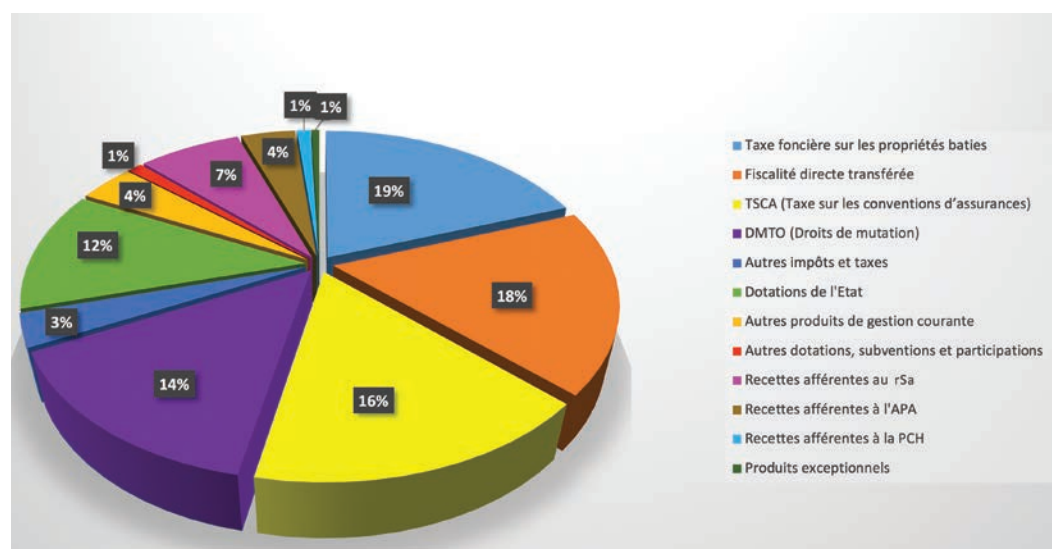
Répartition des dépenses d'investissement réalisées en 2019

En particulier, les dépenses relatives aux réseaux et aux infrastructures (voirie et grands équipements), qui constituent 49,7 % des dépenses opérationnelles, progressent de +10,7 millions € par rapport à 2018.

Par ailleurs, les dépenses relatives à l'Enseignement (investissement dans les collèges), qui représentent 19,1 % des dépenses opérationnelles, augmentent de + 6,2 millions € en 2019, en lien avec la montée en charge de la politique PRÊT (Pour la Réussite Éducative de Tous) qui conduit notamment à moderniser les bâtiments des collèges du Département et à développer les équipements mobiles numériques.

Concernant la dette, le remboursement de la dette en capital constitue 29,1 % des dépenses d'investissement, pour un montant de 41,3 millions €, en diminution de -2,1 millions € par rapport à 2018. Aucune opération de refinancement de la dette n'a été réalisée en 2019, à l'instar de 2018. L'encours de dette a encore diminué de -21,4 millions € en 2019 pour s'établir à 325 millions €. La réduction cumulée de l'encours de dette sur cinq ans représente un montant de 170 millions €.

Recettes	Réalisées (en millions d'euros)
FONCTIONNEMENT	679,1
INVESTISSEMENT	100,9
TOTAL	780



Répartition des recettes de fonctionnement réalisées en 2019

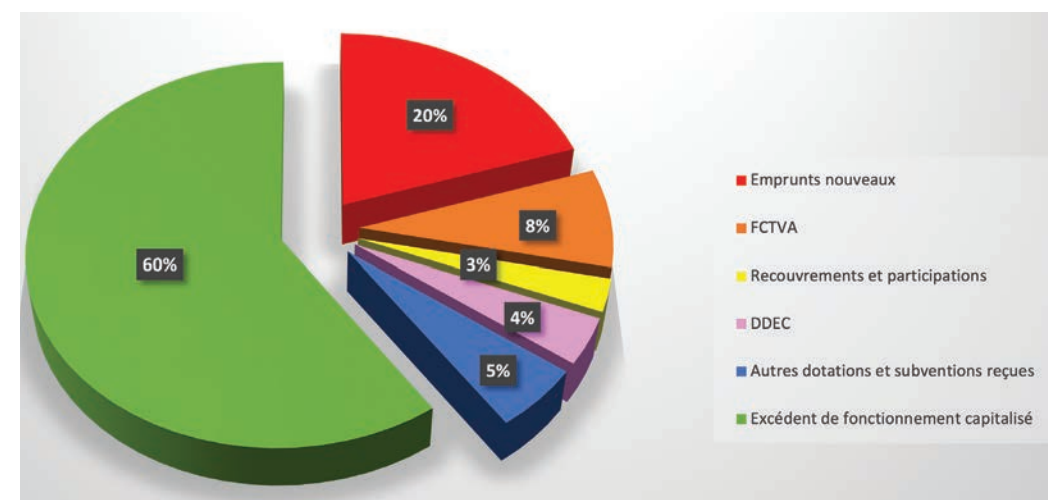
Les recettes réelles de fonctionnement représentent un montant de 679,1 millions € en 2019, soit une baisse de 2 millions € par rapport à 2018, qui s'explique principalement par le réajustement du produit des DMTO.

Le produit afférent aux DMTO diminue de 13,2 millions €, soit une baisse de 12 % en 2019 après une augmentation de 42 % en 2018 et de 12 % en 2017, en lien avec un réajustement du marché immobilier, étant précisé que le taux de la taxe de publicité foncière et du droit d'enregistrement est resté stable en 2019. En conséquence, la part relative des DMTO s'établit à 14,3 % en 2019, contre 16,2 % en 2018. »

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) reste la principale source de recettes, avec 19,3 % des recettes totales de fonctionnement en 2019, soit un produit de 131 millions €. Une augmentation de 3 millions € des produits de la TFPB a été enregistrée en 2019 en raison de l'évolution des bases fiscales, étant précisé qu'aucune hausse du taux d'imposition n'a été votée en 2019. Cette taxe sera transférée aux communes à compter de 2021, et remplacée par l'attribution d'une fraction de TVA.

La taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA) constitue 16 % des recettes totales, soit 108,5 millions €, en hausse de 3 millions € par rapport à 2018.

Les dotations de l'État sont restées stables en 2019, avec un produit de 79,6 millions €, soit 11,7 % des recettes totales.



Répartition des recettes d'investissement réalisées en 2019

En dehors des recettes afférentes au refinancement de la dette et au report des excédents de fonctionnement capitalisés, les recettes d'investissement augmentent de 22,9 millions €, principalement en raison de la souscription d'un emprunt de 20 millions €.

Les recettes liées au FCTVA représentent 8,3 millions €, soit 8,2 % des recettes totales.

Les dotations et subventions reçues représentent un montant de 9,3 millions €, soit 9,2 % des recettes totales, dont 3,9 millions € au titre de la dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC).

Aucune opération de refinancement de la dette n'a été réalisée en 2019, à l'instar de 2018.

Solde de la section d'investissement	35,4 millions €
Résultat de la section fonctionnement	46,8 millions €
Solde cumulé 2018 à affecter	82,2 millions €

L'excédent de fonctionnement capitalisé qui est affecté à la réserve d'investissement s'établit à 59,6 millions € en 2019, soit 59,1 % des recettes réelles d'investissement.



L'année 2019 a été marquée par les premières convergences liées à la mise en place de la Collectivité européenne d'Alsace en janvier 2021. À cet effet, les deux départements ont mené une réflexion commune afin d'opter pour un système d'information financier unique afin de répondre aux besoins de la nouvelle collectivité. Le choix s'est

porté sur l'éditeur CGI pour le logiciel GRAND ANGLE qui sera progressivement déployé au cours de l'année 2020 pour une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2021.

Par ailleurs, les deux collectivités sont parvenues en 2019 à harmoniser le régime des taux et des exonérations fiscales applicables à plusieurs impositions départementales (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement, taxe additionnelle à la taxe de séjour, taxe sur la consommation finale d'électricité), dans la perspective de la création de la CeA.

■ Numérique

La mise en œuvre de la nouvelle politique éducative pour la jeunesse (P.R.É.T « Pour la réussite éducative de Tous »), a permis le remplacement de 1 867 postes informatiques, 1 587 écrans et 239 vidéoprojecteurs. Dans le cadre d'un appel à projets visant à introduire les équipements mobiles connectés dans les usages, 648 tablettes ont été mises à disposition de 17 établissements. Une équipe de 6 techniciens mobiles assure désormais la maintenance informatique de l'ensemble du parc informatique pédagogique des 57 collèges publics. Le nouvel Espace Numérique de Travail, commun aux collèges et lycées du Grand Est, s'est enrichi de quelques fonctionnalités autour de la messagerie et de l'export de données.

Principales autres actions réalisées :

- maîtrise d'œuvre du projet de dématérialisation des dossiers de la Direction de l'Autonomie : mise en œuvre d'un nouvel outil de gestion électronique de documents intégré à l'outil métier, déploiement du kit mobilité pour 60 assistantes sociales sénior et MAIA (Meilleure ergonomie et autonomie pour l'utilisation chez les usagers),
- accompagnement de la MDPH pour le projet d'intégration au système d'information socle de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) : migration de la solution informatique en version majeure conforme au socle CNSA,
- développement en interne d'une solution de gestion des instances paritaires, qui sera reprise pour la Collectivité européenne d'Alsace,
- mise en œuvre d'une plateforme Web pour les offres d'emploi du Conseil départemental et suivi des recrutements,
- déploiement du projet d'optimisation des performances réseaux vers les sites distants (Technologie SD-Wan) : 31 sites raccordés sur 46,
- déploiement du projet d'interconnexion des sites colmariens en boucle optique (remplacement de la solution opérateur existante) : débits multipliés par 10, coûts divisés par 3, meilleure résilience,
- renouvellement des équipements du cœur de réseau informatique,
- 2^e vague de télétravailleurs : équipements et solutions pour 100 nouveaux agents,
- mise en œuvre d'un portail Web fédérant l'ensemble des applications mises à disposition de principaux et gestionnaires des 57 collèges.



Préparation de la convergence des systèmes d'information, en binôme avec nos collègues bas rhinois :

- étude d'opportunité pour la convergence de la gestion des services informatiques : tirer parti de services, compétences, méthodes, outils et personnel existants,
- identification, cadrage, affectation et mise en place de l'infrastructure pour faciliter la convergence (interconnexion des réseaux ; convergence des annuaires d'entreprise, des solutions de téléphonie fixe, de la visio conférence, de messagerie électronique),
- ouverture d'espaces collaboratifs communs par projets et préparation d'un socle Intranet commun,
- inventaire des projets informatiques et métiers, élaboration d'un portefeuille commun des projets 67-68,
- benchmarking des solutions financières en place, sélection d'une nouvelle solution de gestion financière et contribution au lancement de projet de mise en œuvre.

■ Bâtiments départementaux et logistique

L'entretien et la valorisation du patrimoine départemental, hors collèges, concernent environ 365 sites : bâtiments à vocation sociale, centres routiers, bâtiments administratifs, sites culturels et sites environnementaux.

Afin de satisfaire ses missions de service public à des coûts optimisés, le Département cherche constamment à améliorer l'accessibilité de ses services, la cohérence de ses implantations et à maîtriser ses dépenses de fonctionnement.

Ceci implique la réalisation de transactions foncières et immobilières, de travaux sur le bâti et la mise en œuvre de moyens logistiques spécifiques.

Au cours de l'année, le Département a poursuivi son travail de rationalisation du patrimoine par la revente de biens immobiliers acquis par le passé dans le cadre de projets routiers et devenus inutiles pour la Collectivité. Ainsi, plusieurs maisons individuelles ont trouvé acquéreurs à ILLZACH, INGERSHEIM, MUNSTER et WINTZENHEIM et l'ancien centre routier de HUNINGUE a été vendu à la Ville de HUNINGUE.



Gare de CERNAY - Novembre 2019

Il a également engagé des projets de regroupement des services en procédant notamment à l'acquisition de l'ancienne gare de CERNAY et d'un plateau de bureaux à SAINT-LOUIS.

En termes de travaux, l'année 2019 a permis de réaliser des opérations dans les bâtiments du Département (hors collèges) pour un montant de 1,56 million €, dont l'extension et l'accessibilité de la médiathèque de COLMAR (115 000 €) ; les travaux de rénovation du système de sécurité incendie à la Pouponnière C. Binder (116 000 €) ainsi que la poursuite des travaux de rénovation des installations de chauffage et de rafraîchissement à l'Hôtel du Département (412 000 €).



Dans le cadre de la création de la Collectivité européenne d'Alsace, les services de logistique des deux départements ont engagé un travail de convergence de leurs méthodes et de leurs outils dans un souci de continuité du service, de performance et de rationalisation des moyens.

■ Appuis juridique et documentaire

Assemblée

80 réunions des commissions thématiques ont eu lieu afin que les Conseillers donnent leur avis sur les projets de rapports de la Présidence présentés par la suite à l'Assemblée départementale.

Cela a donc conduit à la tenue de 5 séances plénières du Conseil départemental et de 11 réunions de sa Commission permanente en 2019, à l'issue desquelles 545 délibérations ont été adoptées portant sur la définition, l'adoption et l'application des politiques du Département en faveur de tous les Haut-Rhinois.

En vue de sa création au 1^{er} janvier, les deux services des Conseils départementaux du Haut Rhin et du Bas-Rhin ont effectué ensemble, lors de la période estivale 2019, une analyse comparative objective et exhaustive des deux logiciels de gestion des rapports déployés au sein de leur collectivité respective. Le choix de la solution est absolument majeur dans le fonctionnement d'une Assemblée délibérante car il participe en tout premier lieu à la préparation, au déroulement et au suivi des séances des élus. À l'issue de ce travail, le logiciel du Haut-Rhin a été retenu pour sa stabilité, sa fiabilité, son ergonomie et son efficacité en qualité de gestion des documents. L'applicatif sera donc étendu et adapté à toute l'administration départementale de la future Collectivité européenne d'Alsace lors du second semestre 2020.

Commande publique

Le Service de la Commande Publique (SCP) a passé 358 contrats de plus de 25 000 € HT et 174 avenants. Il a poursuivi l'insertion de dispositions sociales et environnementales dans les marchés et la mutualisation des achats dans le cadre du groupement ouvert et permanent alsacien. Un nouveau conventionnement a été réalisé avec l'UGAP. Le SCP a organisé 15 Commissions d'Appel d'Offres représentant 80 dossiers.

La plate-forme mutualisée de dématérialisation des marchés publics (<https://alsacemarchespublics.eu>), dont le Département du Haut-Rhin est le coordonnateur du groupement compte 481 adhérents. Plus de 16 000 entreprises y sont référencées.

L'année 2019 a consisté pour le SCP à travailler à la convergence d'environ 800 contrats entre les deux collectivités, à harmoniser les pratiques en matière de marchés publics dans une démarche co-constructive en vue de formuler les ambitions pour la commande publique de la future Collectivité européenne d'Alsace ainsi que des scénarii d'organisation et de fonctionnement pour le 1er janvier 2021 et au-delà.

Documentation et Veille

Le Service documentation et veille a pour missions principales :

- assurer la constitution, la gestion, la conservation et la diffusion des fonds documentaires,
- répondre aux besoins documentaires des agents de la collectivité,
- proposer aux agents des produits permettant de faciliter l'accès à l'information.

À cet effet, le fonds documentaire propose plus de 6 000 références d'ouvrages, de revues ou d'abonnements numériques dans les domaines d'intervention ou d'activité de la collectivité.

Le service exerce une veille active sur l'actualité et l'environnement des collectivités et diffuse de façon hebdomadaire 26 lettres d'information thématiques, des veilles quotidiennes sur l'actualité nationale ainsi que sur l'actualité transfrontalière.

En 2019, un travail de convergence a été entamé avec le service des ressources info documentaires du Conseil départemental du Bas-Rhin.

Les échanges ont particulièrement porté sur l'harmonisation des politiques documentaires et du circuit de l'information afin de préparer l'ouverture, à compter du 1er janvier 2021, d'un portail documentaire commun qui permettra aux agents de la nouvelle collectivité d'accéder à l'intégralité des deux fonds documentaires.

Juridique

Le Service Juridique a poursuivi son analyse sur les évolutions importantes intervenues dans l'environnement des collectivités et leurs conséquences sur les politiques et actions du Département, tout en sécurisant les procédures par une validation de tous les dispositifs entraînant un engagement juridique. Il a ainsi traité près de 729 dossiers nouveaux dont 658 dossiers pour l'aide et le conseil aux services départementaux (avis, études, assistance au montage de projets plus importants et plus complexes, veille juridique, visa des rapports et délibérations) et 71 contentieux nouveaux (pénal, administratif, civil).

Le Service juridique a fortement été mobilisé toute l'année 2019 en vue de la création de la Collectivité européenne d'Alsace : préparation des délibérations concordantes des deux conseils départementaux, participation à la réflexion sur le travail législatif sur les compétences de la nouvelle collectivité, rédaction d'amendements, suivi du dossier législatif, propositions pour les ordonnances institutionnelles, recensement des organismes extérieurs et identification des conséquences sur la fusion ou la représentativité...

Enfin, un travail de convergence a été entrepris sur les logiciels de gestion juridique (pour les études/contentieux et la documentation) et le logiciel de recensement des « missions confiées » qui identifie les organismes dans lesquels les Départements sont membres.

Contrôle de gestion et pilotage des politiques publiques

Une évaluation du coût et de la politique de l'entretien et de la maintenance des collèges a été effectuée. L'équipe en charge de construire l'observatoire départemental a finalisé la création d'univers de données et a répondu à 152 demandes spécifiques dont 120 liées au système d'information géographique (cartographies, données lidar, par ex.) émanant des services. Une analyse des impacts positifs des dépenses de la collectivité sur l'économie haut-rhinoise a été finalisée. Une dizaine d'analyses spécifiques sont venues compléter le tableau de bord de suivi de la santé financières des structures bénéficiant des aides départementales.

Communication

Vers de nouveaux horizons

L'année 2019 a tout particulièrement vu une montée en charge des projets politiques stratégiques au premier rang desquels la mise en œuvre de la Collectivité européenne d'Alsace.

La Collectivité européenne d'Alsace imprime sa marque

Dans un cadre partenarial avec les équipes du Département du Bas-Rhin, la Direction de la Communication a accompagné le projet tout au long des processus politique, juridique et organisationnel.

Les contributions des agents de la Direction ont permis entre autres la bonne marche des relations presse, l'édition de cahiers communs dans les magazines départementaux respectifs ou la création d'une carte de vœux commune, l'organisation des événementiels communs comme par exemple la promotion de l'Alsace à l'occasion de l'accueil des deux étapes du Tour de France, des opérations de relations publiques à travers l'animation d'un stand dédié à la Collectivité européenne d'Alsace lors des Journées d'Octobre de MULHOUSE.

Un important travail a également été conduit par la Direction de la Communication pour la création du futur logo de la Collectivité européenne d'Alsace. Celui-ci a notamment été apposé sur la façade de l'Hôtel du Département complété par un compte à rebours.

Toujours dans le cadre de l'avènement de la Collectivité européenne d'Alsace, l'année 2019 a été consacrée à la concrétisation du projet de retour de l'Alsace au Salon de l'Agriculture ainsi qu'à la préparation du Stam Tour Alsace, concept mobile de communication dans les territoires.

La Direction de la Communication est par ailleurs partie prenante des travaux de convergence conduits au sein des groupes interdépartementaux ; groupe « communication » et groupe « change » avec l'ouverture du nouveau portail intranet commun, l'usage de la solution interactive Mentimeter.

Communiquer de part et d'autre du Rhin

Au-delà du travail d'accompagnement des politiques et projets départementaux, il convient de mettre plus particulièrement en exergue comme autres grands dossiers politiques suivis par la Direction de la Communication en 2019 : le lancement de la Stratégie OR avec comme moments forts la Soirée européenne et le Dialogue européen ou encore la première rencontre avec le club de la presse de FREIBURG, le suivi du dossier FESSENHEIM et la réouverture de la ligne COLMAR FREIBURG, la mise en œuvre du Plan Patrimoine, du Plan Seniors, la poursuite du déploiement de la politique PRÉT pour la jeunesse, le nouveau dispositif rSa vendanges, la lutte contre les déserts médicaux, l'interreligieux, le bilinguisme.

À noter parmi les nouveaux partenariats initiés en 2019 : le e.sport show, les trophées des Maires, les trophées d'OR des entreprises alsaciennes.

Des relations presse et les réseaux sociaux en forte croissance

En parallèle avec la montée en charge des grands dossiers politiques stratégiques, les relations presse ont connu en 2019 une forte augmentation dans la continuité des exercices précédents (+ 15 %). De même que la Collectivité déploie sa communication sur de nouveaux réseaux sociaux comme Instagram. Ces évolutions ont donné lieu à un ajustement de l'organigramme à travers l'intégration de deux postes de délégué de direction (pôle presse & pôle communication et numérique) et la création d'un poste supplémentaire dédié aux relations presse. Un système d'astreintes est également mis en place.

budget total de 731 315 € en fonctionnement et 65 000 € en investissement en 2019,
10 métiers : chargé de communication, chargé de développement, chargé de veille médias, attaché de presse, web journaliste, directeur artistique, photographe, comptable, assistante de direction, directeur de communication,
356 dossiers et communiqués de presse produits,
40 notes de presse produites,
administration de 10 sites internet,
360 panoramas de presse émis,
344 243 visiteurs annuels sur le site internet, 407 053 sessions annuelles,
4 numéros de Haut-Rhin Magazine en version print et en version digitale,
1 308 000 exemplaires de Haut-Rhin Magazine distribués,
1 569 followers sur le twitter @hautrhin,
21 400 abonnés sur la page Facebook Conseil départemental du Haut-Rhin.



Contact

Conseil départemental du Haut-Rhin

Direction générale des services

100 avenue d'Alsace - BP 20 351 - 68 006 Colmar CEDEX

Tél. 03 89 30 61 00 - direction-generale@haut-rhin.fr